

**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)**



**FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)**



**ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE (EDP)
« ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT »**



**FILIERE : SOCIOLOGIE-ANTROPOLOGIE
OPTION : SOCIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT**

MÉMOIRE DU DIPLÔME D'ETUDES APPROFONDIES (DEA)

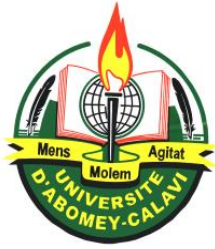
SUJET

***PERTINENCE SOCIALE DE LA STRATEGIE DE
REDUCTION DE LA PAUVRETE DES FEMMES AU
TCHAD: L'expérience d'Africare à Doba***

Réalisé et soutenu par:
BEHOTIM REBETELiane

Sous la direction de :
M. Albert NOUHOUAYI
Professeur Emérite de
Philosophie-Anthropologie
Université d'Abomey-Calavi
(Bénin)

**Soutenu le 18/12/2013
Mention : Bien
Année académique: 2012-2013**



**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)**



**FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)**



**ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE (EDP)
« ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT »**



**FILIERE : SOCIOLOGIE-ANTROPOLOGIE
OPTION : SOCIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT**

MÉMOIRE DU DIPLÔME D'ETUDES APPROFONDIES (DEA)

SUJET

***PERTINENCE SOCIALE DE LA STRATEGIE DE
REDUCTION DE LA PAUVRETE DES FEMMES AU
TCHAD: L'expérience d'Africare à Doba***

Présenté par:

BEHOTIM REBET Eliane

Sous la direction de :

M. Albert NOUHOUAYI
Professeur Emérite de
Philosophie-Anthropologie
Université d'Abomey-Calavi
(Bénin)

Soutenu le 18/12/2013

Mention : Bien

Année académique: 2012-2013

SOMMAIRE

Dédicace.....	4
Remerciements.....	5
Liste des acronymes et sigles.....	6
Liste des tableaux et graphiques.....	7
Résumé.....	8
Abstract.....	9
Introduction.....	10
Chapitre I: Cadre théorique de la recherche.....	13
Chapitre II : Cadre méthodologique de la recherche.....	25
Chapitre III : Présentation d’Africare et de la stratégie de réduction de la pauvreté des femmes.....	34
Chapitre IV: Etat actuel des conditions socioéconomiques des femmes.....	44
Chapitre V: Stratégie d’Africare et évolution des femmes.....	52
Chapitre VI : Pertinence sociale du projet IRPEF.....	59
Conclusion.....	65
Bibliographie.....	69
Annexe.....	72
Table des matières.....	75

DEDICACE

- A mes parents
- A mon fils KODJADOUM Ghislain
- A mes frères et sœurs

REMERCIEMENTS

Ce travail de recherche ne peut se réaliser sans la participation des personnes compétentes. Qu'elles trouvent ici l'expression de notre sincère reconnaissance. Nous adressons particulièrement nos vifs remerciements:

Au Professeur émérite M. Albert NOUHOUAYI, philosophe-anthropologue à l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin). Sa disponibilité, son dévouement, son encadrement conforme aux normes scientifiques sont d'une importance capitale. Il a apporté une pierre de touche à cette œuvre.

A M. AMOUZOUVI H. Dodji, Maître de Conférence des Universités, pour ses orientations scientifiques et méthodologiques qui ont amélioré la qualité de ce document.

Nous avons aussi bénéficié de :

L'engagement, de la disponibilité, des conseils et des connaissances nécessaires à notre formation de la part des enseignants de l'École Doctorale Pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement » de la Faculté des Lettres, Art et Sciences Humaines.

De la volonté toute particulière des membres du jury. Ceux-ci, malgré leurs multiples occupations, ont accepté d'examiner notre travail afin d'apporter leur contribution à son amélioration.

Du dévouement remarquable et des encouragements du personnel administratif de la coordination d'Africare de Doba. Ce dernier a su nous prêter son appui à travers ses connaissances et expériences relatives aux différents aspects de la présente recherche. Il a fait œuvre utile à l'enrichissement des résultats de nos travaux.

Du soutien de toutes sortes et de l'implication de nos parents, frères, sœurs, ami(es), promotionnels. Ils nous ont accompagnés durant la réalisation de ce mémoire.

Recevez notre profonde gratitude!

LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES

- AGR :** Activité Génératrice de Revenu
- CEDEF :** Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes
- CEFOD :** Centre d'Étude et de Formation pour le Développement
- CELIAF :** Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines
- CPGRP :** Comité Provisoire de Gestion des Revenus Pétroliers
- INSEED :** Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques
- IRPEF :** Investir pour le Renforcement du Pouvoir Économique des Femmes entrepreneures
- OMD :** Objectifs du Millénaire pour le Développement
- ONG :** Organisation Non Gouvernementale
- ONU :** Organisation des Nations Unies
- PNUD :** Programme des Nations Unies pour le Développement
- RGPH :** Recensement Général de la Population et de l'Habitat
- SNPR :** Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Titres	Pages
Tableau I : <i>Liste des centres de documentation.....</i>	27
Tableau II : <i>Répartition des enquêtées par groupements et types d'activités.....</i>	30
Graphique 1 : <i>Répartition des enquêtées selon la situation matrimoniale.....</i>	31
Graphique 2 : <i>Répartition des enquêtées selon le niveau d'instruction.....</i>	32

RESUME

La présente recherche s'est portée essentiellement sur la pauvreté des femmes, la couche sociale la plus vulnérable au Tchad. Les constats majeurs qui ont servi de fondement à ce travail sont relatifs à l'état de la pauvreté, aux conditions socioéconomiques des femmes et à celles d'élaboration et de mise en œuvre des stratégies, programmes ou projets en vue de réduire ce phénomène. L'objectif général est de déterminer la pertinence sociale de la stratégie de réduction de la pauvreté des femmes à travers le projet IRPEF (Investir pour le Renforcement du Pouvoir Économique des Femmes entrepreneures) initié par Africare. Il s'agit aussi d'examiner cette stratégie, d'identifier et d'analyser les obstacles qui entravent le processus de réalisation de cette dernière. La revue documentaire, l'observation participante, le focus group, l'entretien individuel semi-structuré sont les techniques d'enquête utilisées afin d'atteindre nos objectifs. Les outils appropriés sont entre autres la fiche de lecture, la grille d'observation et le guide d'entretien. L'échantillon a été déterminé grâce aux techniques non probabilistes. Elles font appel à un choix raisonné selon des critères bien définis. Les groupements féminins bénéficiaires du projet ont constitué le groupe cible.

Les résultats obtenus ont été analysés dans une perspective structuro-fonctionnaliste. La stratégie d'Africare consiste à améliorer les conditions socioéconomiques des femmes en créant des Activités Génératrices de Revenus (AGR). L'objectif primordial est de « renforcer le pouvoir économique des femmes entrepreneures au sud du Tchad » plus précisément dans le Logone oriental. La stratégie renforce ainsi les actions et mesures spécifiées dans le document de la SNRP II adoptée en 2008. Le projet n'est pas resté en marge des besoins et demandes de la population concernée. Les bénéficiaires ont manifesté, malgré les diverses difficultés, un intérêt particulier à cette action en vue de rendre meilleures leurs conditions de vie.

Mots clés : Pertinence sociale, stratégie, pauvreté des femmes, Africare et Doba

ABSTRACT

This research focused mainly on the poverty of women, the most vulnerable social layer in Chad. The major findings which have served as basis for this work are related to the State of poverty, women's socio-economic conditions and the conditions for development and implementation strategies, programmes or projects to reduce this phenomenon. The overall objective is to determine the social relevance of the strategy of reduction of poverty of women through the IRPEF project initiated by Africare. It is also to consider this strategy, to identify and analyse obstacles impeding the realization of the latter process. The document review, participant observation, focus groups, semi-structured individual maintenance are the investigative techniques used to achieve our goals. The appropriate tools are among others the record of reading, the observation grid and the maintenance guide. The sample was determined through non-probability techniques. They employ a purposive according to well defined criteria. Women's groups' recipient of the project has been the target group.

The results were analyzed in a structural-functionalist perspective. Africare strategy is to improve the socio-economic conditions of women by creating of income generating activities (AGR). The overriding objective is to "strengthen the economic power of women entrepreneurs in the South of Chad" specifically in the Logon oriental. The strategy reinforces the actions and measures specified in the document of the NPRS II adopted in 2008. The project has not remained in margin of the needs and demands of the population concerned. Despite the various difficulties, beneficiaries have expressed a particular interest in this action to better their living conditions.

Key words: Social relevance, strategy, poverty among women, Africare and Doba.

INTRODUCTION

La thématique relative à la lutte contre la pauvreté occupe une place prépondérante dans les politiques en ce troisième millénaire. L'adoption des stratégies en vue de sa réduction est l'une des priorités des gouvernements et organisations étatiques ou non. Ces derniers se déploient en usant de toutes les potentialités et ressources disponibles tant sur le plan international qu'national. Faisant partie des obstacles qui entravent les processus du développement, la pauvreté ne cesse de faire des victimes, quelle que soit l'origine sociale, malgré les efforts fournis. Les organisations internationales ont donné des preuves effectives de leurs actions en vue de lutter contre ce phénomène. La communauté internationale, à travers la Déclaration du Millénaire, a fait de la pauvreté l'élément central des politiques des pays adoptant le processus du développement. Ces derniers s'activent à atteindre cet objectif qui est celui de « *réduire l'extrême pauvreté et la faim d'ici 2015* ».

Considérée comme une situation de manque ou d'insuffisance de ressources nécessaires à la survie, la pauvreté sévit de manières diverses. Les femmes, de par leur statut social, subissent particulièrement le poids de ce fléau. Les potentialités d'action de ces dernières sont limitées du fait de l'étiquette *sexe faible* qui leur est attribuée par la société. La pauvreté constitue un fait social majeur dont les répercussions sont énormes pour une société évoluant sur la base de l'inégalité des sexes. En termes d'égalité des droits humains, les conditions féminines ont eu une pincée d'évolution à maints égards. Cette évolution a eu comme fondement primordial la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (10 octobre 1948), la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des peuples (01 juin 1981), la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (18

décembre 1979) et la Déclaration du Millénaire en 2000. Ces instruments ont mis en exergue l'importance de la participation effective de la femme au développement.

Le Tchad, particulièrement, n'est pas resté en marge de cette perspective d'amélioration des conditions de vie de la population féminine. La pauvreté est vécue à 54% par les femmes vivant essentiellement en milieu rural (RGPH 2, 2009). L'État tchadien a, par conséquent, manifesté sa volonté de remédier à cette situation. La Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP) constitue le cadre le mieux indiqué pour atteindre les objectifs fixés. La dimension genre est perçue comme un élément nécessaire au développement. La deuxième génération de la SNRP (adoptée en 2008) accorde un privilège à la question de la femme. La contribution socioéconomique de cette dernière, en dépit des pesanteurs socioculturelles, ne fait plus l'objet d'un doute. Constituant une partie importante du pays (50,6% de la population totale), les femmes ne peuvent être sujettes à une marginalisation. Celle-ci n'est plus criarde de nos jours. La législation nationale garantit les droits des femmes au même titre que pour les hommes, d'où le changement de leur statut juridique et social. De ce fait, l'accès à l'éducation, à l'instruction, à la formation professionnelle, aux microcrédits, au partage équitable des richesses ou ressources disponibles est un facteur propice à la stratégie en faveur de la réduction de la pauvreté.

Les ONG et les organisations de la société civile ne cessent d'apporter leur pierre aux changements de la situation socioéconomique des populations vulnérables. Africare a marqué son adhésion à la SNRP II par le biais du projet IRPEF instauré depuis 2008. La dénomination du projet laisse apparaître la vision à laquelle les initiateurs ont fait allusion. Il s'agit, en effet, de rendre meilleures les conditions socioéconomiques des femmes en mettant

en exergue les AGR. Ces dernières relèvent, en grande partie, des potentialités du milieu rural. Ces activités sont mises à profit pour le bien-être de la société toute entière. Les bénéficiaires, nourrissent l'ambition d'améliorer la rentabilité de leur production commerciale et agricole. L'amélioration du niveau de vie est déterminée ainsi par la satisfaction des besoins fondamentaux et l'augmentation des revenus. Elle n'est possible que grâce aux formations spécialisées, aux moyens matériels et financiers nécessaires.

Les actions du projet, destinées essentiellement aux groupements féminins de la Pendé et de la Nya, ont été élaborées en adéquation avec les objectifs fixés et les moyens disponibles. L'on se demanderait si ces activités répondent aux attentes de la population concernée. En quoi la stratégie de réduction de la pauvreté des femmes adoptée par Africare/Tchad à travers ce projet est-elle pertinente du point de vue social? Les travaux de recherche, dont le sujet est intitulé « *pertinence sociale de la stratégie de réduction de la pauvreté des femmes au Tchad : l'expérience d'Africare à Doba* » ne se limitent pas seulement à la question de la pertinence sociale. Y a-t-il des facteurs qui entravent à la mise en œuvre des activités relatives à cette stratégie?

Le présent travail est structuré en six différents chapitres. Le cadre théorique et le cadre méthodologique de la recherche ont fait respectivement l'objet du premier et du deuxième chapitre. Le troisième est consacré à la présentation d'Africare et de sa stratégie de réduction de la pauvreté des femmes. L'état actuel de la situation socioéconomique des femmes au Tchad et à Doba a été développé sous divers aspects au chapitre quatre. A la suite de ce dernier, l'accent est mis sur la stratégie d'Africare et l'évolution des femmes en rapport avec celle-ci. Le dernier chapitre fait mention de la pertinence sociale du projet en question.

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE

1.1. Justification du choix du sujet

Les réalités de la pauvreté en Afrique et au Tchad ne nous laissent pas insensibles en tant que chercheurs dans le domaine spécial des sciences sociales. De surcroît les problématiques axées sur ce phénomène ne cessent de susciter des réflexions prenant en compte ses aspects sociaux, économiques, politiques ou environnementaux. La société assure son fonctionnement et l'intégration de ses membres par le biais de la division sociale du travail. Cependant, les inégalités ont résulté de cette division. Ceci étant, les femmes supportent une lourde responsabilité sous divers angles. Elles sont garantes de l'éducation traditionnelle au sein des ménages, s'occupent des travaux domestiques et champêtres. Le caractère économique de cette tâche apparaît moins visible à ce stade. Mais rien ne peut être exempt d'un changement.

Des efforts rendus publics ne sont pas vains. Les femmes bénéficient de plus en plus des opportunités afin de rendre perceptibles du point de vue économique leurs activités. L'amélioration des conditions de vie des femmes contribue efficacement au processus du développement. Le choix porté sur ce sujet exprime notre volonté de participer à l'étude critique des politiques, stratégies et actions élaborées en vue d'aspirer à de nouvelles perspectives. L'option de mener la recherche en nous appuyant sur l'ONG Africare est en conformité avec nos attentes. La recherche des voies et moyens pour la réduction de la pauvreté des femmes au Tchad fait partie de nos priorités majeures. Africare/Doba, grâce au projet IRPEF, constitue un cadre adéquat qui permet de produire plus de connaissances relatives aux stratégies de réduction de la pauvreté. Les différentes activités organisées par cette structure font parties des facteurs favorables à l'éradication de ce fléau.

1.2. Problématique

Le regard porté sur la pauvreté qui sévit en Afrique en général et au Tchad en particulier suscite des interrogations. Les facteurs liés à ce phénomène font l'objet, de nos jours, de plusieurs réflexions sur le plan international et national. La pauvreté fait partie des problèmes majeurs qui constituent un obstacle au processus de développement.

Le Tchad a été confronté, au cours de ces dernières décennies, à plusieurs conflits récurrents qui ont conduit à une situation d'instabilité. Cette dernière détériore de jour en jour les conditions socioéconomiques de la population. De ce fait, le Tchad est compté parmi les pays les plus pauvres du continent africain. La pauvreté, ce phénomène multidimensionnel, est vécue sur l'ensemble du territoire. Elle touche 55% de la population totale ; c'est essentiellement un phénomène du monde rural où vivent 87% des pauvres. Plus de la moitié de la population (78%) vit essentiellement de l'agriculture, l'élevage, la pêche, du petit commerce et de l'artisanat. (PNSA, 2010 : p. 3).

Avant l'ère pétrolière, le secteur rural produisait environ 36% du PIB national et 80% de la population active tirent l'essentiel de ses revenus des activités de ce secteur (SNRP II, 2008). Celui-ci joue un rôle primordial dans l'économie du pays. En 2007, le PIB/habitant était estimé par L'INSEED (Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques) à 242.300 FCFA. De 2001 à 2009, le PIB est passé de 918 Milliards à 1.789 Milliards de FCFA en termes réels. La découverte et l'exploitation des gisements pétroliers de Doba en 2003 expliquent en moyenne cette croissance (PNSA, 2010 p.7). En fait, la croissance a été surtout animée par les investissements pétroliers. Cet état des lieux ne contribue pas suffisamment à l'amélioration des conditions socioéconomiques de la population qui est mise en marge de la gestion des ressources naturelles. La pauvreté varie ainsi selon

les régions, le genre, le niveau d'instruction et les activités économiques exercées par les populations.

Au Tchad, les femmes sont numériquement importantes (50,6%) et représentent 54% des pauvres (RGPH 2, 2009). Ayant un statut d'infériorité, elles ont un accès limité aux ressources et facteurs de production (crédits, terres, services sociaux comme la santé, l'éducation, la formation, etc.). Leurs activités économiques sont également limitées, elles ne bénéficient que de 10% de revenus de leurs productions agricoles. Les femmes travaillent majoritairement dans le secteur informel. Elles constituent un potentiel de développement, mais très peu valorisé du fait des discriminations de toute sorte.

Face à cette situation, l'État tchadien s'est engagé pour l'amélioration des conditions socioéconomiques de la population. La Déclaration du Millénaire, adoptée en 2000 par les Chefs d'État et de gouvernements des pays membres de l'ONU, constitue le point de départ d'une nouvelle stratégie de développement. Bien avant cela, l'État a mené des actions en faveur de la femme à l'aide des conventions, accords, lois et textes adoptés sur le plan international et national. La constitution tchadienne reconnaît l'égalité des sexes, elle veille à l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes et garantit le respect des droits de l'homme, le droit à l'instruction et à l'enseignement public. (Art. 14 et 35).

Éradiquer l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et assurer l'autonomisation des femmes constituent les points essentiels des huit objectifs du millénaire à atteindre d'ici 2015. La lutte contre la pauvreté constitue l'un des objectifs majeurs du gouvernement tchadien. C'est ainsi qu'en octobre 2006, il a lancé la préparation d'une deuxième Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté

(SNRP II) pour la période de 2008-2011 en vue de renforcer les efforts consentis dans différents domaines (l'éducation, la formation, la santé, l'emploi, la gestion des ressources humaines). La SNRP II est axée essentiellement sur la promotion de la bonne gouvernance, la création d'un environnement favorable à une croissance robuste et diversifiée, l'exploitation du potentiel du milieu rural, le développement des infrastructures et la valorisation des ressources humaines. La stratégie nationale accorde la priorité à l'agriculture et à la promotion du milieu rural ; elle met l'accent sur les facteurs non monétaires de la pauvreté et prévoit un ensemble de mesures visant à améliorer les conditions féminines et à mieux protéger les populations vulnérables. Le gouvernement s'engage, à travers cette stratégie, à faire respecter le principe de l'égalité des droits et devoirs de tous les citoyens et à bannir toutes formes de discriminations, d'exactions et d'injustices.

Il est à noter que les ONG et les partenaires au développement ne sont pas restés en marge de ces actions. Ces derniers renforcent les potentialités d'actions de la population et surtout des femmes à travers les sensibilisations, les formations, l'octroi des microcrédits. Tel est le cas d'Africare/Tchad à travers le projet IRPEF (Investir pour le Renforcement du Pouvoir Économique des Femmes entrepreneures) qui ne cesse d'œuvrer pour la réduction de la pauvreté des femmes en milieu rural. Leurs actions sont orientées vers le social et les femmes en privilégiant les activités génératrices de revenus. Le gouvernement et les partenaires au développement ont porté un intérêt particulier sur la micro finance comme outil efficace à la réduction de la pauvreté et à l'atteinte des OMD. Cependant force est de constater que les objectifs de ces actions sont difficilement atteints. Cette situation peut être liée aux contraintes socioéconomiques, socioculturelles et politiques.

La question essentielle qui se pose à ce niveau est celle de savoir en quoi la stratégie de réduction de la pauvreté des femmes adoptée par Africare/Tchad à travers le projet IRPEF est pertinente du point de vue social. Quels sont les facteurs de résistance à la réalisation de cette stratégie ?

1.3. Les hypothèses de la recherche

- La pertinence sociale de cette stratégie dépend, d'une part, des conditions dans lesquelles le projet a été élaboré et des moyens ou ressources utilisées pour sa mise en œuvre d'autre part;
- Les difficultés de réalisation de la stratégie de réduction de la pauvreté des femmes relèvent des conditions socioéconomiques, politiques et institutionnelles du milieu.

1.4. Les objectifs de la recherche

La présente étude vise essentiellement à déterminer la pertinence sociale de la stratégie de réduction de la pauvreté des femmes à Doba. De façon spécifique, il s'agit de :

- analyser la stratégie adoptée par Africare/Tchad ;
- identifier les obstacles qui entravent le processus de mise en œuvre de cette stratégie.

1.5. Délimitation thématique

La présente étude sur le sujet intitulé « *pertinence sociale de la stratégie de réduction de la pauvreté des femmes au Tchad : l'expérience de Africare à Doba* » aborde l'aspect socioéconomique de la pauvreté. Elle met l'accent sur la pauvreté en termes monétaires et en termes de conditions sociales de vie. A cet effet, elle cherche à apprécier l'effet de la stratégie élaborée en vue de remédier à ce phénomène et à identifier les obstacles auxquels elle est confrontée. Ainsi cette étude permet de comprendre, à travers les données, les

actions menées et le rôle joué par les organisations et structures dans le processus de réduction de la pauvreté des femmes dans cette localité. Il s'agit aussi d'analyser les liens qui existent entre cette stratégie et la question du développement. L'accent est mis sur les dimensions sociales, économiques et politiques du développement. De ce fait, le travail s'inscrit dans le paradigme du développement durable et fait appel aux théories socio-anthropologiques, économiques liées aux notions de la pauvreté, de la stratégie et du développement. Ces théories sont tout autant liées au paradigme structuro-fonctionnaliste marqué essentiellement par les travaux de Talcott Parsons, de Robert K. Merton.

1.6. Clarification conceptuelle

1.6.1. La pertinence sociale

Pour Legendre R. (1993), la pertinence signifie le degré de lien significatif entre les résultats obtenus et les besoins à satisfaire ou entre les objectifs poursuivis et les besoins à satisfaire. Ce terme fait allusion à la qualité de l'action.

Elle est l'adéquation entre les objectifs explicites d'une politique et les besoins ou les problèmes identifiés. La pertinence fait référence à la fiabilité en conformité avec une situation de nécessité. Elle peut être déterminée à travers les normes liées à la notion d'acceptabilité, d'adaptabilité et d'accessibilité. Ainsi la qualité des résultats est essentielle.

1.6.2. La stratégie

Étymologiquement, le mot «*stratégie* » est issu du grec *stratêgos* « chef d'armée ». Le verbe *stratêgein*, qui signifie « commander une armée » a donné *stratêgêma* « manœuvre de guerre », d'où le latin *stratagema* « ruse » et en particulier « ruse de guerre », dont dérive aussi le mot « stratagème ». (Zrinka SIMUNIC, 2004 : 15p). La stratégie peut être définie comme à un ensemble de réflexions ou d'actions mises en œuvre pour atteindre des objectifs bien déterminés ; c'est l'art de planifier, de diriger et de coordonner un ensemble d'actions pour atteindre un ou plusieurs objectifs.

Ce concept met en exergue les options d'actions en relation avec un fait donné qui, le plus souvent, suscite des interrogations de tout ordre. La stratégie fait preuve de la détermination des finalités visées. Elle est cependant limitée aux éléments ou ressources dont disposent les principaux acteurs. L'action peut, à cet effet, être complète ou non. C'est pour ainsi dire que l'élaboration et l'adoption d'une stratégie est susceptible de prendre en considération les aspects politiques, économiques ou socioculturels du fait qu'elle constitue le noyau des réflexions. Elle est manifeste et se conforme, dans une certaine mesure, aux réalités ou conditions de son environnement.

Une stratégie est ainsi adoptée à l'issue d'un processus qui consiste à faire une étude et une analyse de la situation ou du problème concerné. Ce processus permet de déterminer les objectifs, les plans d'actions et les conditions de leur mise en œuvre. Il prend en compte les comportements des acteurs impliqués. L'adoption d'une stratégie vise la transformation des fonctionnements ou modes d'organisation existants. Elle suppose de nouvelles compétences et des savoir-faire supplémentaires ; elle doit conduire à un changement ou une amélioration avantageuse. Les modalités pratiques,

émises en vue de répondre efficacement aux objectifs, renforcent la vision de la stratégie. Ceci détermine sa valeur et il en est de même pour les résultats.

1.6.3. La pauvreté

Étymologiquement du Latin *pauper*(pauvre), la pauvreté est l'état d'une personne ne disposant pas des ressources ou moyens suffisants lui permettant de satisfaire ses besoins essentiels et de vivre dans des conditions de vie acceptables. Ce concept fait référence à une situation de manque ou d'insuffisance de moyens. Le dictionnaire Hachette la définit comme le « *manque de biens, insuffisance des choses nécessaires à la vie* ». La pauvreté est un phénomène multidimensionnel vécue différemment par les individus, elle est donc un construit social et a un caractère relatif. Elle peut donc être absolue (situation d'une personne ne disposant pas d'une quantité minimale des biens et services permettant une vie acceptable) ou relative qui s'établit par comparaison avec le niveau de vie moyen du pays dans lequel l'individu se trouve. Elle est aussi généralisée en ce sens où un nombre assez important de la population ne dispose pas de revenus suffisants. Les pauvres sont ceux qui ont des ressources les plus faibles.

Selon l'École de pensée dite des *besoins de bases*, la pauvreté est une « *situation dans laquelle les besoins ne sont pas suffisamment satisfaits* » (ABDELKHALEK T. 2009, p 6). A travers cela, on fait référence tout de même aux besoins essentiels qui sont relatifs et différents selon les individus. En effet, la pauvreté peut être assimilée à une situation de privations par rapport à un certain nombre de besoins essentiels à satisfaire. Ceux-ci sont entre autres : se nourrir adéquatement, s'habiller, se loger, boire de l'eau potable, être éduqué, accéder aux soins de santé, au transport public, etc. Notons que ces derniers varient selon l'âge et le sexe. Une autre conceptualisation de la pauvreté relève de l'École dite *des capacités et des*

fonctionnements conduite par AMARTYA SEN. Celui-ci part de la notion du *bien être* pour expliciter la pauvreté. Cette école se fonde essentiellement sur les notions de *faculté* ou de *capacité* pour déterminer la particularité du phénomène. Donc, il est « *considéré comme une privation de cette faculté ou de cette fonctionnalité* ». (Idem. 2009, p 7). Ces *fonctionnements* regroupent des façons d'être et de faire, ils sont donc des accomplissements ou des finalités dues à une diversité de potentialités. Est donc pauvre, tout individu dépourvu des aptitudes à atteindre ces fonctionnalités.

Étant complexe, la pauvreté se présente sous différentes formes :

- *la pauvreté monétaire « ou de revenu »* décrit une situation d'insuffisance des ressources conduisant inévitablement à une consommation précaire voire insuffisante
- *la pauvreté des conditions de vie ou « d'existence »* met essentiellement l'accent sur les difficultés à satisfaire les besoins fondamentaux. Ces besoins sont relatifs à l'alimentation, l'éducation, la santé, au logement, etc.
- *la pauvreté des potentialités ou de « capacités »* traduit un manque de capitaux (humain, physique, social) nécessaires permettant de vivre ou de fonctionner convenablement dans une société. Elle reflète les inégalités existantes tout en les perpétuant dans la mesure où l'équité ou la justice sociale n'est pas envisagée.

De ce fait, Il existe une étroite relation entre ces différentes formes de pauvreté. On peut dire que la pauvreté des conditions de vie résulte des deux autres. La pauvreté des potentialités est très déterminante en ce sens qu'elle constitue le point de départ. Par manque de potentialités ou de capacités, l'individu pauvre ne peut prétendre à une situation dans laquelle son revenu ou ses ressources seront suffisantes pour une satisfaction adéquate des besoins

essentiels. Ainsi la pauvreté monétaire ne garantit pas les meilleures conditions de vie.

1.7. Quelques axes de la question

Des interrogations tout autour de la question de la pauvreté ont stimulé autant de recherches théoriques et empiriques. Dans le cadre de cette recherche, nous avons fait usage des documents relatifs à la pauvreté, à la situation socioéconomique des femmes, à la question du genre en Afrique en général et au Tchad en particulier. Les réflexions, contenues dans ces documents, portent essentiellement sur les différents aspects liés à la problématique posée par le sujet de la recherche. Elles évoquent plusieurs points de vue d'ordre sociologique, anthropologique, économiques et politiques. La réduction de la pauvreté fait partie de priorités majeures des politiques des chefs d'États et de gouvernements. Des stratégies ont été élaborées et mises en œuvre en vue d'atteindre cet objectif. A cet effet, une analyse des différentes conceptions du phénomène s'avère nécessaire pour orienter les stratégies.

Faisant référence à SIMMEL G. (1998), la pauvreté est déterminée par l'impossibilité ou l'incapacité de satisfaire les besoins ou d'atteindre des fins. Elle varie selon les classes sociales, les milieux sociaux, les moyens et fins individuels. Cet auteur met en évidence la question de l'assistance sociale. Un individu peut être considéré comme pauvre dans la mesure où il reçoit ou est censé recevoir une assistance selon les normes sociales, car pour lui l'assistance contribue à l'équilibre et à la cohésion sociale. Ainsi la pauvreté n'implique pas nécessairement une situation de manques ou de privations.

Le concept de la pauvreté met en relation les questions liées à la satisfaction des besoins essentiels, au bien être et aux moyens en termes de capitaux. Ainsi dit, les politiques de réduction de la pauvreté doivent tenir compte des

différentes dimensions de ce phénomène pour mieux déterminer les personnes considérées comme pauvres. Ceci étant les réalités sociales, les besoins réels et la participation effective des populations relèvent d'une grande importance.

La pauvreté, étant un phénomène complexe, pose le problème des inégalités au sein de la société. Ces inégalités mettent en évidence les rapports de pouvoir et de sexes. Les conditions de vie des populations varient selon le statut, le sexe, les catégories sociales. Les inégalités qui apparaissent plus fréquemment sont celles relatives aux rapports de sexes. Toute société, pour s'organiser et évoluer se fonde sur les normes, règles et valeurs qu'elle a établies afin de construire les rôles et responsabilités des individus. Ainsi la femme a un statut jugé inférieur à celui de l'homme, ceci détermine ses conditions de vie. Selon Simone DE BEAUVOIR (1949), ce statut d'infériorité n'est qu'une situation de fait créée par les hommes. Néanmoins il existe des différences physiques et sexuelles entre l'homme et la femme, mais cela ne peut être une source de domination masculine.

Les rôles assignés à la femme selon son statut se résument aux activités liées aux différents domaines d'action, au niveau de la reproduction sociale et de l'établissement de relation sociale. BALANDIER G. (1974 : p 28) affirme ainsi que la femme assure « *la fonction de reproduction et, en donnant à l'homme une descendance, elle lui permet d'accéder à l'existence sociale ; la femme est le principal agent de production [...]* ». A cet effet, on peut dire que les femmes constituent la couche la plus vulnérable face à la pauvreté. Cette situation s'explique par le fait qu'elles ont un accès limité aux ressources, facteurs de production (crédits, terres, services sociaux comme la santé, l'éducation, la formation, etc.).

Les responsabilités et rôles selon les sexes impliquent une différenciation au niveau des besoins et intérêts individuels ou de groupes. Ces derniers

découlent des conditions de vie caractérisées par un manque ou une insuffisance des moyens nécessaires à la satisfaction des besoins essentiels. Pour remédier à cette situation, les politiques visant une amélioration doivent s'orienter vers le renforcement des capacités et des ressources.

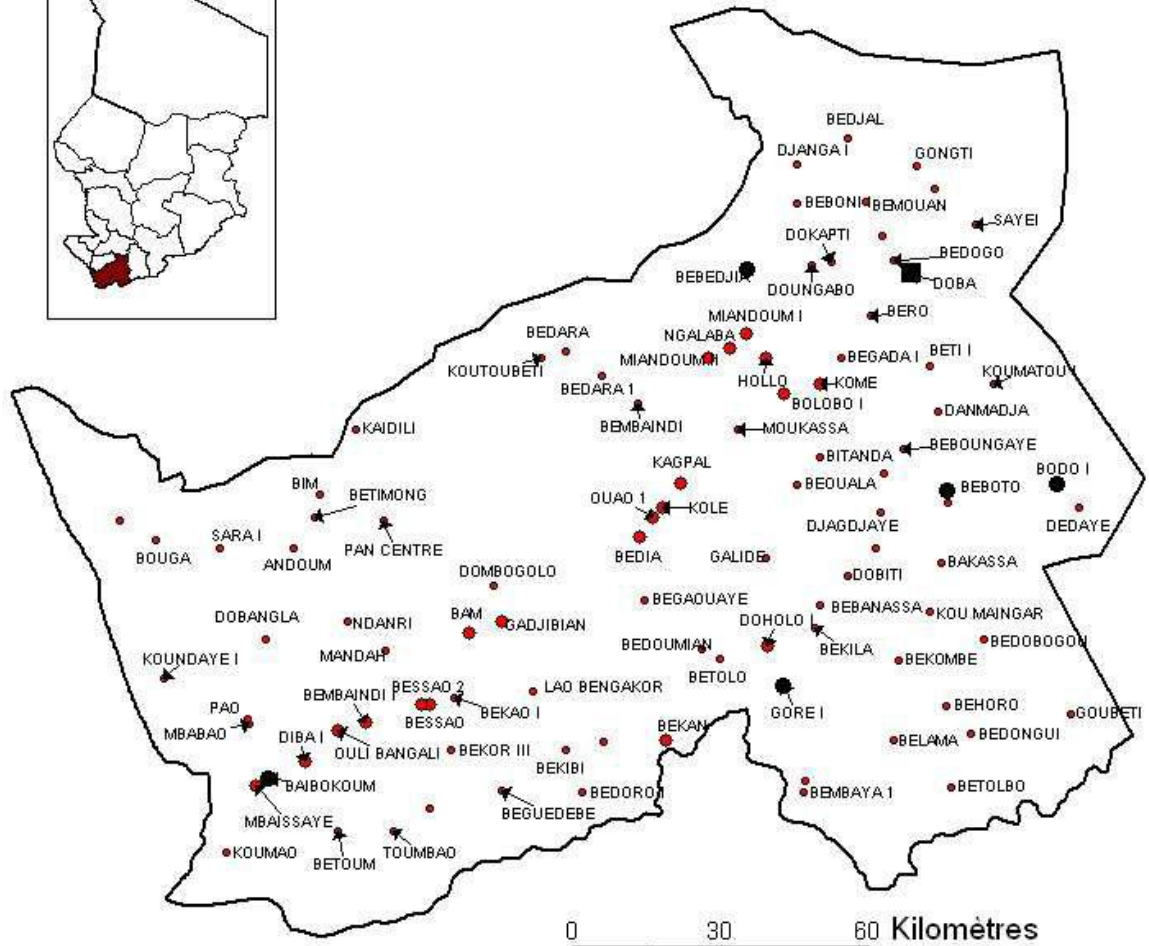
CHAPITRE II : CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

2.1. Présentation du milieu d'étude

Doba est l'une des principales villes du Tchad (Abéché, N'Djamena, Moundou, Sarh). Située au Centre Sud du Tchad, à environ 500 Km au sud de N'Djamena, elle est le chef lieu de la région du Logone Oriental. Elle se trouve sur la rive droite du Fleuve Pendé de cette région. Celle-ci fait partie des vingt deux (22) régions du pays. Le Logone Oriental est situé au Sud du Tchad avec une superficie de 28 035 km² et une population de 796 453 habitants dont 51,28% de femmes (RGPH 2, 2009). Sa population est à 80% jeune. Celle de Doba est estimée à 54 312 personnes (2011, sources PLD de Doba et Proadel 2009).

Le Logone oriental comporte six départements. Doba fait parti du département de la Pendé comptant trois sous préfectures (Doba, Kara et Madana). L'exploitation des ressources pétrolières dans cette région fait sa particularité. Elle bénéficie également des 5% des revenus pétroliers depuis 2005. Elle dispose d'énormes potentialités agro-pastorales qui constituent une source génératrice de revenus non négligeable pour la population. Les principales activités de production (l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'artisanat, la transformation et commercialisation des produits) trouvent leur fondement au niveau de ces potentialités. Malgré cela, elle est la troisième des régions les plus pauvres au Tchad (64,7%) à la suite du Moyen Chari (69,3%) et du Mayo Kebby (71,7%). (SNRP 2, 2008).

CARTE DE LA RÉGION DU LOGONE ORIENTAL



Légende

- Villages
- Zone pétrolière
- Chef-lieu de département
- Chef-lieu de région
- Limite région



Edition 2010

Source : CNAR, 2010

2.2. Nature de l'étude

La présente étude porte sur la stratégie de réduction de la pauvreté des femmes au Tchad. L'accent est mis essentiellement sur celle adoptée par l'Africare par le biais du projet IRPEF. Les données à recueillir par rapport aux conditions d'élaboration et aux moyens utilisés pour la mise en œuvre de cette stratégie constituent un fil conducteur pour apprécier la pertinence sociale de ces actions. Dans ce sens, la démarche méthodologique est plus qualitative que quantitative. Les perceptions, les attitudes et les comportements face à cette stratégie et aux actions menées peuvent être mieux appréhendées de façon qualitative.

2.3. Techniques et outils de collecte des données

➤ *La recherche documentaire*

Elle consiste essentiellement à prendre connaissance des différents aspects du sujet de la recherche en consultant les travaux de recherches antérieures. La recherche documentaire s'est réalisée au niveau de plusieurs centres de documentation et des sites Web. Les ouvrages et documents consultés ont constitué une source d'information nécessaire à la formulation de la problématique, des hypothèses, objectifs et à la délimitation du champ d'investigation en ayant une connaissance approfondie du milieu.

Tableau I : Liste des centres de documentation

N° d'ordre	Centre de documentation	Nature des documents Consultés
1	Bibliothèque Universitaire de l'UAC	Livres, Mémoires
2	Le Centre Culturel Français (CCF) de N'Djamena	Livres, mémoires, rapports, articles, journaux
3	Internet	Livres, articles, mémoires

4	Bibliothèque du centre Don Bosco de N'Djamena	Livres, journaux
5	INSEED	Rapports
6	CEFOD	Rapports, journaux, livres

Source : Enquête de terrain, 2013

➤ ***L'entretien semi-structuré***

Ce type d'entretien est un « tête à tête » entre deux personnes sur un problème ou thème donné dirigé par l'une d'elles. Il se caractérise par un contact direct entre l'enquêteur et l'enquêté dans un climat de confiance et un environnement adéquat avec une faible directivité de la part de l'enquêteur. Cela permet d'obtenir un maximum d'informations fiables. Les entretiens individuels nous sont favorables pour avoir des discussions avec les responsables administratifs et les principaux acteurs du projet IRPEF.

➤ ***Entretien de groupe ou focus group***

Cette forme d'entretien consiste à mener des discussions auxquelles participe une dizaine de personnes sous la direction d'un animateur. Elle permet aux participants de s'exprimer de façon libre et spontanée par rapport à un sujet précis. Cette technique est utilisée pour avoir les différents points de vue, les appréciations des femmes de différents groupements concernées par le projet.

➤ ***L'observation directe***

Cette démarche de production des savoirs est utilisée en vue de prendre connaissance des faits ou éléments qui peuvent être identifiés dans l'immédiat. Ainsi, « *Le chercheur procède, lui-même, directement au recueil des informations sans s'adresser aux sujets concernés* », (QUIVY et CAMPENHOUDT, 2006). Nous avons fait usage de cette technique pour

mieux apprécier les attitudes des bénéficiaires et les effets des activités entreprises dans le cadre du projet IRPEF.

Les outils appropriés aux techniques de collecte des données précitées sont entre autres : *la fiche de lecture, le guide d'entretien, et la grille d'observation*

2.4. Groupe cible et échantillonnage

Dans ce cas précis, le groupe cible est constitué des femmes appartenant aux différents groupements concernés par le projet, les principaux acteurs impliqués et les responsables de l'ONG. Compte tenu du temps et des ressources limités, les enquêtés ont été sélectionnés selon les critères et caractéristiques jugés nécessaires à l'étude. L'échantillon est déterminé grâce aux techniques non probabilistes. Ces dernières font appel à un choix raisonné des individus ; elles tiennent compte de la personnalité, du statut des unités et de l'intérêt que l'on accorde à la qualité des informations qui seront obtenues. Cette méthode de sélection nous permet de déterminer le nombre des responsables administratives, des principaux acteurs et des groupements de femmes.

➤ Taille de l'échantillon

L'échantillon est constitué de treize (13) groupements sélectionnés par types d'activités sur les seize (16) fonctionnels à Doba. Il faut préciser l'existence de deux (2) unions de groupements au niveau des préfectures bénéficiaires du projet. Donc nous avons eu à choisir l'une d'entre elles localisée à Doba pour l'associer aux groupements sélectionnés. Il s'agit de la plate-forme multifonctionnelle Dénérabé de la Pendéexercant dans le domaine du moulin. L'échantillon est limité à quatre vingt un (81) individus : On dénombre quatre (04) enquêtées appartenant à l'administration de la plate-forme sélectionnée

en plus des soixante dix sept (77) réparties dans le tableau ci-dessous. Elles représentent le bureau exécutif de l'union des groupements.

Tableau II : Répartition des enquêtées par groupements et types d'activités

Types d'activités	Dénomination des groupements	Nombre des enquêtées
Transformation	Association des Femmes pour la Lutte contre l'Excision (AFLE)	13
Restauration	Association des Femmes Veuves	0
	Tonaye	0
Petit commerce	Mercredi	8
	Association des Femmes Sages de Doba (AFSD)	11
	Djasra	6
Couture	CAPROF	0
	Djohontana	11
Moulin	Adoumadji	0
Maraichage	Al-SabourDjémile	6
	Makisbeal	0
Artisanat	Dar-Salam	14
Embouche	Rassem	8
TOTAL	13	77

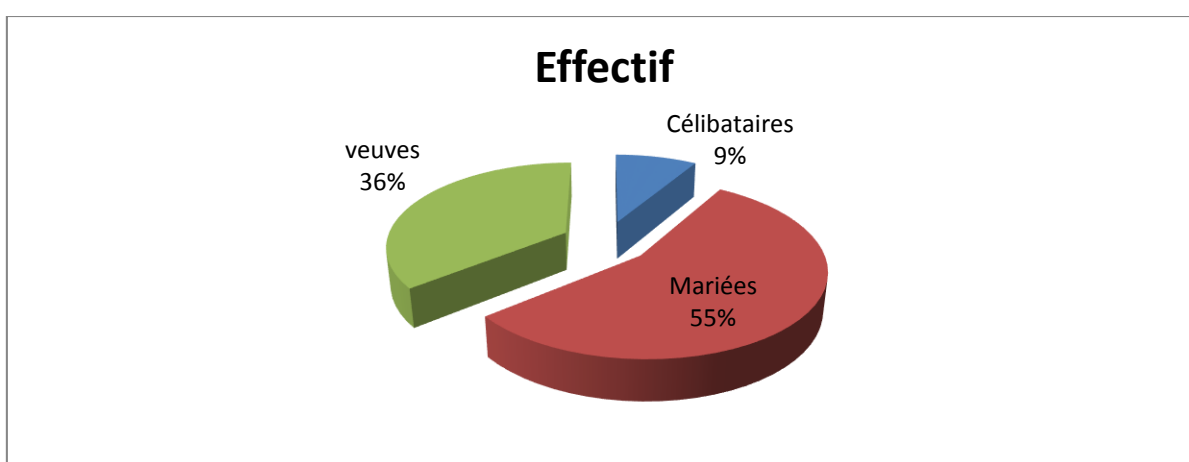
Source : Enquête de terrain, 2013

Il ressort de ce tableau que les femmes enquêtées sont au nombre de soixante dix sept (77). Chaque groupement est représenté par un nombre majoritaire des membres actifs. Les différents types d'activités exercées par ces dernières sont : le petit commerce, la transformation, la couture, le moulin, le maraichage, l'artisanat et l'embouche.

➤ *Caractéristiques des enquêtées*

Les critères de sélection sont : l'appartenance au groupement bénéficiaire et l'existence d'une activité de génératrice de revenu à titre individuel. La profession, le niveau d'instruction, la situation matrimoniale sont les principales variables déterminantes de l'échantillon. La profession est limitée aux activités commerciales et agricoles.

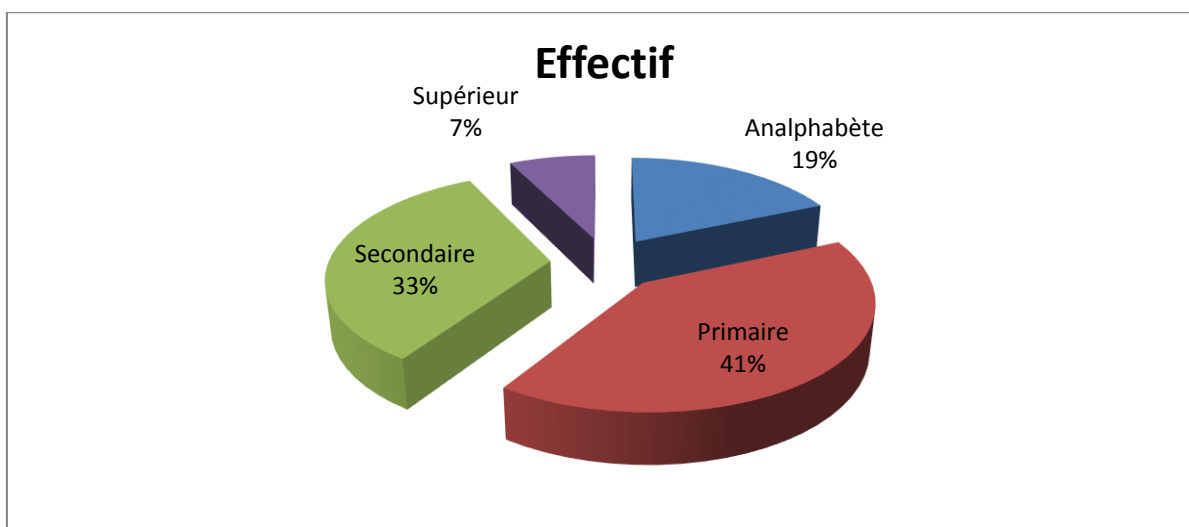
Graphique 1 : Répartition des enquêtées selon la situation matrimoniale



Source : Enquête de terrain, 2013

La majorité des femmes appartenant aux différents groupements est mariée. Ceci implique une responsabilité de grande taille. La survie de la famille en dépend. La satisfaction des besoins fondamentaux est une priorité pour ces femmes qui exercent des AGR. Les veuves, abandonnées à elles mêmes avec toutes les charges familiales, constituent une portion assez importante de l'échantillon.

Graphique 2 : Répartition des enquêtées selon le niveau d'instruction



Source : Enquête de terrain, 2013

Ce graphique témoigne du niveau d'instruction des femmes. Le niveau primaire est celui le plus remarquable. Compte tenu des pesanteurs socioculturelles l'accès des filles à l'école était, autrefois, difficile. Une légère amélioration démontre que l'école devient de plus en plus accessible. Ce qui rend compte du pourcentage non négligeable des enquêtées au niveau secondaire.

2.5. Technique de traitement des données et modèle d'analyse

Les données collectées lors de l'enquête du terrain nécessitent un traitement en vue de leur présentation, interprétation et analyse pour procéder à la vérification des hypothèses. Il existe à cet effet des techniques de traitement propres aux données qu'elles soient quantitatives ou qualitatives. Les données qualitatives sont traitées selon la fréquence d'apparition de certaines caractéristiques en rapport avec le phénomène et les corrélations qui existent entre elles. Cela permet de cerner les attitudes, pensées, sentiments et connaissances de la population par rapport à la problématique de l'étude. Nous avons fait recours à l'analyse de contenu pour une analyse objective et

systematique des données classées en catégories suivant le modèle structuro-fonctionnaliste.

Ce modèle d'analyse, combinant les notions de structure et de fonction, appréhende la société à partir des institutions assurant leur stabilité et structurant les comportements individuels à travers les rôles et statuts. La fonction nécessite une action qui entraîne un changement ou le passage à un nouvel état. Selon Parsons, *toute organisation cherche à satisfaire les besoins, en particulier les besoins de survie et d'adaptation du système social*. Ainsi dit, toute organisation fixe des objectifs à atteindre en fonction de moyens dont elle dispose. Ce modèle est nécessaire pour comprendre, à travers les données, les actions menées et le rôle joué par les différentes organisations et structures dans le processus de réduction de la pauvreté des femmes.

2.6. Difficultés rencontrées

Les difficultés n'ont pas manqué tout au long de la présente recherche. L'enquête de terrain a eu comme principal obstacle l'indisponibilité de certaines femmes appartenant aux différents groupements bénéficiaires du projet IRPEF. Cela est dû au fait qu'elles mènent plusieurs activités quotidiennes autres que celles du groupement. Ainsi, compte tenu des emplois du temps des groupements, nous avons eu à travailler avec neuf (9) sur treize (13) faisant partie de l'échantillon. Malgré cette situation, qui n'a pas affecté le caractère scientifique du travail, nous sommes parvenues à des résultats fiables

CHAPITRE III: PRESENTATION D'AFRICARE ET DE LA STRATÉGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETÉ DES FEMMES

3.1. Africare/Tchad.

Africare, créée depuis 1971, est une ONG américaine dont la mission est d'améliorer la qualité de vie des peuples d'Afrique à travers les programmes de développement. Ses programmes et actions sont spécialement orientés vers la sécurité alimentaire, l'environnement, l'agriculture, la santé, la bonne gouvernance, l'entrepreneuriat ainsi que l'aide humanitaire d'urgence. Le social est l'élément essentiel qui détermine la vision de la structure. Les aspects humain, économique et environnemental du développement pris en compte dans leurs programmes et projets en faveur des différents groupes cibles constituent un atout majeur. Cela répond aux attentes des populations assoiffées de meilleures conditions de vie.

Les mesures d'accompagnement et les moyens dont dispose Africare prennent en considération les potentialités et ressources naturelles, matérielles et techniques des populations du milieu considéré. Ses actions se caractérisent par l'appui non négligeable apporté aux bénéficiaires dans les secteurs indispensables au développement. Ces dernières interviennent dans une situation de manque.

Le siège international d'Africare se trouve à Washington aux États Unis d'Amérique. Il assure la coordination des activités dans les pays où l'organisme est présent. Celui-ci a une représentation nationale dans chacun de ses pays. Cette représentation est assumée par un « Représentant Résident » qui veille sur les intérêts de l'organisation et les programmes ou projets initiés. Le représentant national coordonne les activités en collaboration avec un administrateur, un chargé de programme et d'autres chefs de services nationaux. Chaque projet est dirigé par un coordonnateur qui

travaille avec une équipe composée d'un administrateur de projet et de chefs de volets techniques.

Projets majeurs exécutés par Africare au Tchad:

- « Initiatives de sécurité alimentaire du Batha et de l'Ouaddaï »,
- « Soins et entretien en faveur des réfugiés soudanais, aménagement et gestion du camp de Gaga »
- « Initiative pour le renforcement du pouvoir économique des femmes » de Doba et Bebedja,
- « Appui à l'installation locale des réfugiés centrafricains » de Goré.

3.2. La coordination d'Africare à Doba et le projet IRPEF

Africare, grâce à la signature d'un accord de coopération avec la république du Tchad le 06 octobre 1983, est présente dans plusieurs régions et villes du territoire. La coordination de Doba existe depuis juillet 2001. Celle-ci est dirigée par une coordonnatrice. L'équipe actuelle est constituée d'une administratrice comptable, d'une secrétaire logistique, d'un chargé de suivi et évaluation, de trois (3) superviseurs (organisation et structuration du milieu, marketing et crédit, technologie appropriée) et des animateurs. Cette équipe n'est constituée que des nationaux et dispose des moyens techniques adéquats lui permettant d'atteindre ses objectifs : équipements bureautiques, matériels de travaux pratiques, moyens de déplacement (Motos et voitures).

Cette coordination œuvre pour le renforcement du pouvoir économique des femmes à travers le projet IRPEF implanté depuis le 14 novembre 2008 dans la région du Logone oriental. Le projet vise le développement de la micro entreprise rurale et la réduction de la pauvreté des femmes dans cette localité. Il intervient dans le domaine de la production agricole, la transformation, la commercialisation et la micro finance. Ainsi, dans toute son intégralité, ce

projet comporte deux volets : le volet Bonne Gouvernance et Développement local et le volet Marketing crédit

D'une manière stratégique, le projet IRPEF compte accroître de 80% les revenus des femmes entrepreneurs des préfectures de la Pendé et de la Nya au bout de trois (3) ans. Les principales activités se résument aux formations en marketing et gestion, en production, exploitation, transformation des produits et aux subventions des matériels et équipements de travail (maraîchage, couture, moulin, etc.)

Le rôle et les activités de la section supervision

Cette section est subdivisée en trois niveaux de supervision qui assure le fonctionnement des activités de la structure. Ces niveaux sont en conformité avec aux deux principaux volets du projet.

➤ **Supervision « *Organisation et Structuration du Milieu* »**

Elle harmonise les groupements féminins en vue d'assurer un bon fonctionnement. Ce rôle spécifique se caractérise par le regard porté sur les capacités organisationnelles de ces femmes. Comment s'organisent-elles? Quelles activités mènent-elles? Quel type de ressources disposent-elles? De quoi ont-elles besoin? Ces différentes questions établissent les fonctions de cette supervision et les réponses détermineront ses stratégies d'action.

Pour mener à bien ses prérogatives, la supervision *Organisation et Structuration du Milieu* conçoit des fiches de suivi des différentes activités (le suivi régulier est assuré). En prenant acte des activités exercées par les groupements, elle élabore et propose celles qui sont plus rentables et diversifiées. Elle produit à cet effet des rapports d'activités. La bonne gouvernance et gestion est l'objectif visé à ce niveau. L'esprit d'entrepreneuriat est ainsi stimulé.

➤ **Supervision « *Marketing et Crédit* »**

La particularité de cette composante de la supervision se situe au niveau de la cellule technique du projet. Elle apporte un appui financier, matériel et technique aux bénéficiaires. Cet appui requiert bien évidemment un suivi régulier en vue d'une gestion appropriée. Des formations sont organisées pour renforcer les aptitudes des femmes en marketing. Cette supervision évalue les besoins financiers, matériels et techniques des groupements en fonction de leurs activités commerciales (leur efficacité et productivité), de leurs capacités d'exploitation. Ceci rend possible l'octroi des microcrédits et des moyens de production disponibles. Des fiches des données et de suivi mensuel relatives aux modalités des microcrédits octroyés sont tenues à la disposition du chargé de la supervision.

➤ **Supervision « *Technologie Appropriée* »**

Les activités génératrices de revenu requièrent des techniques de production adaptées pour obtenir de meilleurs résultats. L'aspect technique est pris en considération à ce niveau. Des formations plus pratiques en technique de culture maraîchère, de transformation, de stockage et conservation des produits agricoles ou artisanaux sont organisées. La supervision renforce les acquis des femmes dans ces domaines. Étant donné que le commerce est l'activité la plus pratiquée, les actions sont orientées dans ce sens.

Il est à noter que les trois subdivisions de la section supervision travaillent en étroite collaboration. Celle-ci détermine la réalisation efficiente des activités du projet. L'équipe de la supervision est en contact permanent avec les bénéficiaires pour s'assurer de l'évolution des activités et de la gestion (l'exploitation) des acquis.

3.3. L'élaboration et la mise en œuvre du projet

L'amélioration des conditions de vie des femmes constitue un élément essentiel au processus de développement. L'accent est plus mis sur les activités génératrices de revenu menées par les femmes appartenant aux associations ou groupements féminins. Une bonne connaissance du milieu dans lequel vivent les femmes entrepreneures et les difficultés auxquelles elles sont confrontées est une étape indispensable à la réalisation d'un tel projet. Ceci détermine la qualité des résultats. Dans ce cas précis, une étude de base a été réalisée, du 15 septembre à mi novembre 2008, par le bureau de la coordination de Africare de Doba.

Le projet intervient dans deux préfectures du Logone oriental à savoir la Pendé et la Nya. L'étude de base a eu lieu plus précisément à Doba, Bébédja et Miandoum et a pris en compte 99 groupements. Elle était envisagée dans le souci de :

- *valider les objectifs spécifiques du projet ;*
- *déterminer les critères de sélection et d'éligibilité des groupements féminins ;*
- *fixer les indicateurs d'impact et de performance ;*
- *élaborer une planification stratégique opérationnelle. (Africare, IRPEF 2011 : p. 07).*

Des constats ont été faits à l'issue de cette étude. Cela a permis la formulation des recommandations afin de mieux orienter les activités du projet IRPEF. Au vu de ces constats, ils se dégagent les points essentiels qui sont liés à la structuration, au fonctionnement, à la gestion des ressources et la vision de la société. Ces points constituent les problèmes majeurs des groupements féminins de la zone d'intervention.

Plus de la moitié des groupements est jeune et manque d'expérience. Leur récente existence pose un problème d'identification et de classification. Ainsi il est souvent difficile de faire une différenciation entre les associations et les groupements. Il en est de même pour les organes de gestion qui rencontrent des difficultés de fonctionnement. Cet aspect garantit la pérennité de toute organisation.

Il ressort de cette étude de base que le petit commerce est l'activité la plus exercée par les femmes. Les activités sont donc peu diversifiées. Les formations techniques, l'acquisition de matériels ou d'équipements d'exploitation, la création des centres d'intérêt communautaires constituent les attentes des groupements féminins. L'esprit d'entreprise est limité en raison du niveau de connaissance assez bas des femmes et des moyens de production précaires.

Les résultats de l'étude de base ont permis d'identifier quatre axes prioritaires pour la mise en œuvre du projet :

- **la restructuration** : organiser des sessions de formation en techniques de gestion des organisations à tous les associations/groupements des trois générations ;
- **le fonctionnement** : organiser des sessions de formation en notion de la bonne gouvernance ;
- **la gestion** : organiser des sessions de formation en technique de planification et de gestion des activités ;
- **La vision** : organiser des sessions de formation à l'autopromotion.

3.4. La stratégie de réduction de la pauvreté des femmes adoptée par Africare /Tchad

Étant donné que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel touchant toutes les couches sociales, les stratégies en vue de sa réduction au niveau des femmes nécessitent une spécification. Africare, à travers son projet IRPEF se donne comme objectif primordial de « renforcer le pouvoir économique des femmes entrepreneures au sud du Tchad ».

La stratégie de cette structure répond à la politique nationale de réduction de la pauvreté. Elle constitue une contribution aux mesures et actions entreprises au niveau national dans cette optique. Nous pouvons préciser entre autres les axes 3 et 5 de la SNRP II adoptée en 2008 qui témoignent de l'engagement de l'État à lutter pour le bien-être ou l'épanouissement de ses populations sans aucune distinction. Il s'agit de :

Axe 3 : La valorisation du potentiel de croissance du secteur agricole

Cet axe met essentiellement l'accent sur :

- l'agriculture dont les orientations sont la sécurité alimentaire, l'intensification de la production agricole, la diversification des produits agricoles;
- l'élevage qui sera promu à travers le renforcement des services vétérinaires, la modernisation des techniques de production, de transformation et de commercialisation des produits, la promotion de l'aviculture et de l'élevage des ruminants;
- la pêche à promouvoir en mettant l'accent sur la transformation et la commercialisation du poisson.

Une meilleure productivité est escomptée dans ces différents secteurs d'activités. Ceux-ci sont susceptibles de créer une économie assez forte et favorable au processus de développement.

Axe 5 : la valorisation des ressources humaines

L'axe est orienté vers :

- le développement de l'éducation (Éducation-Formation-Emploi);
- l'amélioration de la santé des personnes (la qualité des services de base, la couverture sanitaire, l'accès des populations aux soins de base, etc.);
- la protection sociale et la promotion du genre : ceci vise la promotion juridique et socioéconomique de la femme. La dimension genre doit être prise en compte dans les programmes et projets de développement. L'appui aux femmes en milieu rural requiert un renforcement afin que leurs compétences dans certains domaines soient reconnues et valorisées. Ainsi la question de l'égalité des sexes sera de mise.

La stratégie d'Africare consiste à améliorer les conditions socioéconomiques des femmes en créant et valorisant les activités génératrices de revenus. L'accent est mis sur des ateliers de formations dans différents domaines requis (marketing, techniques de planification et gestion des activités), l'appui technique, financier et matériel. Ceci constitue les moyens d'action de la stratégie.

Les formations contribuent à la stimulation de l'esprit d'entreprise des femmes en rapport avec les activités pouvant leur procurer un revenu nécessaire. La particularité de la stratégie se situe au niveau de son groupe cible : les femmes réunies en associations ou groupements. Avant que ces groupements ne soient bénéficiaires, ils doivent être reconnus officiellement

par les autorités locales. A cet effet, la structure, l'organisation, le fonctionnement, la gestion, la nature des activités de ces derniers sont assez déterminants.

Les aspects économique et social de la pauvreté sont pris en considération d'une manière plus que nécessaire par la stratégie élaborée par Africare. Sur le plan économique, les activités de commercialisation et de production sont mises en exergue. Le pouvoir et l'autonomisation économique des femmes constituent un aboutissement effectif à ces actions stratégiques. En ce qui concerne l'aspect social, les femmes bénéficient des conditions de vie meilleures et plus acceptables. Ceci est possible grâce aux opportunités issues de la création et la promotion des activités génératrices de revenus, des formations et l'appui de l'ONG. Les revenus et les avantages des actions menées sont mis à profit; ils participent à la satisfaction des besoins fondamentaux des femmes, bien plus, des personnes en charge au niveau familial.

L'amélioration de la qualité des activités de production (l'agriculture, l'élevage, la pêche, la transformation et la commercialisation des produits locaux) permettant de rehausser le statut socioéconomique des femmes est un facteur de développement. A cela s'ajoute la capacité des femmes à:

- agir de façon autonome avec des moyens nécessaires et suffisants;
- participer effectivement aux instances décisionnelles et aux activités liées à l'organisation et la gestion de la société;
- accéder aux biens et services communautaires, aux crédits, à la formation et aux équipements techniques ou matériels appropriés;
- à développer l'esprit d'entrepreneuriat du point de vue individuel ou collectif;
- gérer à bon escient et optimiser leur productivité économique;

- connaitre et défendre d'une manière légale et légitime leurs droits et devoirs en vue d'une égalité économique et social.

CHAPITRE IV : ETAT ACTUEL DE LA SITUATION

SOCIOECONOMIQUE DES FEMMES

4.1. Le statut juridique

L'État tchadien est doté d'une législation qui reconnaît les droits de la femme en tant qu'être vivant au même titre que l'homme. Cette reconnaissance se traduit par des cadres appropriés aussi bien sur le plan international, régional que national en vue de la protection et le bien-être de la femme. La précision porte essentiellement sur les instruments juridiques auxquels le Tchad a manifesté son adhésion concrétisée par leur signature et ratification conformément aux normes internationales. Il s'agit entre autres :

- de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 octobre 1948 qui a été signée dès l'accession du pays à la souveraineté internationale et nationale le 11 août 1960;
- du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Pacte international relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels qui sont entrés en vigueur respectivement le 23 juillet 1976 et le 03 janvier 1976. Ces pactes ont fait l'objet de l'adhésion et de la ratification en date du 18 juillet 1994 par le Tchad. A travers cela, la participation de la femme à la gestion des affaires publiques, le droit au travail, le droit d'électeur sont reconnus de manière légale;
- de la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) du 18 décembre 1979 ratifiée le 20 juillet 1990;
- de la Convention relative aux droits de l'enfant du 30 sept 1990 ratifiée le 2 octobre 1990
- de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des peuples du 01 juin 1981 ratifiée le 09 octobre 1986;

A ces instruments s'ajoute la détermination du gouvernement tchadien à rendre plus meilleure la qualité de la protection des populations par les textes. La constitution de la république est l'élément crucial de cette implication. A titre indicatif, les alinéas 8 et 9 du préambule de la constitution stipule que « *Nous, peuple tchadien :*

- affirmons par la présente constitution notre volonté de vivre ensemble dans le respect des diversités ethniques, religieuses, régionales et culturelles; de bâtir un État de droit et une Nation unie fondée sur les libertés publiques et les droits fondamentaux de l'Homme, la dignité de la personne humaine et le pluralisme politique, sur les valeurs africaines de solidarité et de fraternité;

- réaffirmons notre attachement aux principes des Droits de l'Homme tels que définis par la Charte des Nations Unies de 1945, de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 et la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples de 1981; (Constitution de la république du Tchad, mars 1996).

En effet, ceci constitue un principe indispensable aux politiques nationales de développement. Les lois érigées par l'Etat sur ces bases ne peuvent être ignorées. Ces dernières ont apporté un caractère contraignant à l'engagement pris en acceptant les recommandations des textes signés et ratifiés. Nous mentionnons la loi n°015/PR/1986, modifiée par la loi n° 017/PR/2001, portant sur le statut général de la fonction publique ; la loi n° 038/PR/1996 du 11 décembre 1996 relatif au code du travail ; la loi n° 06/PR/2002 du 15 avril 2002 portant la promotion de la santé de la reproduction. Ces règles, édictées par l'Etat et auxquelles la population est tenue de se conformer, invitent au respect des droits de l'homme sans aucune distinction. Elles reconnaissent l'égalité des sexes en matière du travail (accès aux emplois publics), de la santé de reproduction.

L'intégration de la femme au processus du développement est ainsi conçue et adoptée en conformité avec les lois en vigueur. L'application requiert une certaine rigueur afin d'aboutir à un résultat répondant aux attentes.

4.2. Le statut socio culturel de la femme

Les conditions de vie de la femme demeurent toujours précaires au Tchad. La femme est considérée depuis fort longtemps comme un être de sexe faible. Cette situation de fait est due au fait que l'homme se considérant comme l'« être essentiel » réduit celle-ci à l'état de servante, à la fonction de reproduction (Simone DE BEAUVOIR, 1949). Conformément aux us et coutumes, les femmes détiennent le monopole de la gestion des affaires liées à la sphère privée. Dans cet espace qui leur est réservé, elles participent amplement à la construction socioculturelle et à la pérennisation des normes et valeurs traditionnelles de la société d'appartenance. Le statut de « pilier » de la famille voire de la société fait parti de leur attribut.

Dans toute société, les individus sont appelés à jouer des rôles et remplir des fonctions bien déterminés. L'organisation sociale dépend ainsi de la répartition sexuelle des tâches. En ce qui concerne celles destinées spécifiquement aux femmes, tout commence au sein de la famille. Cette dernière est le lieu par excellence d'apprentissage et d'intériorisation de normes et valeurs traditionnelles. Ce processus de socialisation, qui pose les bases de l'éducation des individus, constitue le rôle primordial assuré par les femmes au sein de la famille. Ceci se transmet de génération en génération.

Les rôles assignés aux femmes se résument aux activités liées aux différents domaines d'activités, au niveau de la reproduction sociale et de l'établissement des relations sociales. BALANDIER G. (1974 : p.28) affirme

ainsi que la femme assure « *la fonction de reproduction et, en donnant à l'homme une descendance, elle lui permet d'accéder à l'existence sociale ; la femme est le principal agent de production [...]* ». Les femmes s'occupent de la gestion des affaires du foyer. Elles exercent plus précisément les activités domestiques (l'entretien des enfants, du mari, de la maison, ramassage et transport des fagots) et champêtres (la plantation, la cueillette, la récolte, le maraîchage). La contribution de la femme à ce niveau est d'une importance capitale.

Le statut d'infériorité des femmes est un facteur de leur aliénation et dépendance au sein de la société. Ce statut est déterminant de leurs conditions de vie. On note à ce niveau une répartition sexuelle des tâches fondées sur une inégalité sexuelle. Cette inégalité crée un déséquilibre lié à l'épanouissement de soi, aux opportunités et au développement de compétences ou potentialités individuelles favorables à une bonne organisation et gestion de la société.

La supériorité absolue accordée à l'homme relève de l'organisation patriarcale qui prédomine dans les sociétés tchadiennes. A Doba, plus précisément, les femmes sont difficilement considérées au même titre que les hommes. Elles sont tout de même marginalisées du fait de la persistance des pesanteurs socioculturelles. Des politiques et mesures juridiques, prises ces dernières années en vue de remédier à cette considération, ne manquent pas d'embûches d'ordre social et religieux. En dépit des difficultés, on note une certaine amélioration relative à la perception de la place de la femme dans la société. La prise de conscience de son poids socioéconomique et de son importance dans le processus du développement n'est plus une incertitude. La capacité d'influence des femmes dans l'organisation et la gestion des affaires publiques est ainsi reconnue. L'existence des cadres institutionnels (une représentation officielle et effective du Ministère de l'Action Sociale, de la

Solidarité Nationale et de la Famille, du Ministère de l'Éducation Nationale, du Ministère de la Santé Publique, de la Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines, etc.) propices à un dialogue sans contraintes sur les questions relatives à la vie des femmes est une preuve d'évolution. Les femmes jouissent des opportunités liées à l'accès à l'éducation, à la formation, aux emplois publics, à un parti politique, un groupement ou une association.

Des propos prometteurs :

- Une femme, membre d'un groupement de l'échantillon choisi (l'anonymat du groupement est sollicité par l'enquêtée) : « *Depuis le jour où j'ai connu le chemin de l'école (grâce à mon défunt papa qui a surmonter les préjugés), j'ai vu naître en moi le désir de m'affirmer malgré mon statut social, malheureusement, je n'ai pas pu finir le cycle primaire à cause du mariage et la situation économique de la famille. Aujourd'hui (veuve), j'assume toutes les charges familiales et je peux sans contrainte discuter avec les hommes pour défendre mes intérêts. Mon entourage, surtout les hommes, sait que je suis capable de beaucoup de chose. Je ne suis plus mise à l'écart...»*

- Une enquêtée membre du groupement Dar Salam : « *Par rapport à l'éducation que j'ai reçu, je suis faite uniquement pour être au foyer. Je n'ai pas fréquenté l'école (ce que je regrette amèrement), je me suis mariée très jeune. J'ai un mari polygame, les temps sont durs et à seul il ne peut pas assumer toutes les charges de la famille. Depuis quelques années, j'ai pu m'affirmer pour contribuer financièrement (réticences de l'époux au début mais il a fini par comprendre que c'est ma contribution est avantageuse) : je satisfais mes besoins immédiats et je*

participe sans contrainte aux formations et activités hors du foyer. La communauté ne me reproche rien... »

Bref, la prise de conscience, de la part des femmes elles même, de l'importance de leur participation à la construction du pays à tous les niveaux d'activités est un atout. Ainsi les hommes en feront de même pour qu'il y ait un développement équitable.

4.3. Positionnement économique des femmes à Doba

La situation économique de femmes reste encore tributaire des considérations sociales. Elles subissent l'influence des us et coutumes. Leur accès aux ressources susceptibles de favoriser une bonne productivité en termes de revenu n'est pas totalement garanti. Étant donné qu'elles ne bénéficient pas normalement du droit à la terre ou aux espaces cultivables, les possibilités d'actions sont ainsi limitées. Même si la législation nationale garantit ce droit, l'utilisation de ce bien demeure moins efficace, faute de moyens matériels, techniques et financiers.

Les femmes sont plus présentes dans les secteurs agricoles et commerciaux. La sphère privée et l'informel absorbe la majorité d'entre elles : ceci constitue un facteur majeur caractérisant leurs conditions socioéconomiques. Le minimum des ressources dont disposent les femmes est mis à profit afin d'atteindre un rendement nécessaire et répondant à leurs attentes (Satisfaction des besoins fondamentaux).

Les principales activités constituant une source de la production économique :

- *L'agriculture*

L'agriculture traditionnelle est celle pratiquée par les femmes. Elle est orientée vers la culture des céréales (mil, sorgho, riz, maïs), des oléagineux et légumineuses (arachide, sésame, niébé, haricot), des plantes à racines et les

tubercules (patates, manioc). Le maraîchage est une composante de l'agriculture développée par les femmes. Il se fait le plus souvent au bord des rivières et aux alentours du lieu d'habitation. Ce sont essentiellement les légumineuses (laitue, céleri, persil, carotte, oignon, l'aubergine, la tomate, choux, poivron, gombo, oseille...), le maïs, la patate, l'haricot qui sont cultivés.

- *L'élevage*

Les femmes profitent de ce secteur grâce à leur capacité de gestion du bétail. L'élevage des caprins (chèvres), ovins (moutons), porcins, des bovins (vaches, bœufs) contribue à la productivité. Celle-ci est renforcée par l'élevage de volailles (poules, coqs, pintades, canards, pigeons);

- *L'artisanat et la poterie*

Cette activité est une particularité et un art privilégié par les femmes. A travers leurs savoir-faire traditionnels transmis de génération en génération, elles produisent des jarres, des pots en terre cuite, desalebasses, des objets et matériels traditionnels (nattes, vans, accessoires de cuisines).

- *La couture*

Deux types de couture sont pratiqués : moderne et traditionnelle. Les femmes font usage des outils modernes pour confectionner des tenues, foulards, draps, nappes. Elles emploient leur temps à pratiquer une couture « à la main » uniquement à l'aide des crochets, aiguilles, fils en soie ou laine et du tissu.

- *La transformation des produits locaux*

Ce type d'activité se fait à différents niveaux. Les femmes procèdent au séchage ou fumage des produits d'origine végétale et animale (poisson, viande, légumes, céréales) en vue de leur conservation. La transformation se

fait aussi par la cuisson, friture ou grillade. Les pâtes alimentaires locales (*Douédé*), le fromage, le pain, le yaourt, la farine de céréales, les galettes, l'huile végétale et animale, les confitures sont les produits essentiels issus de ces procédés.

- *Le commerce*

Le commerce des femmes est beaucoup plus informel. Les produits commercialisés sont en majorité locaux. Ce sont les denrées agricoles et alimentaires transformées ou non, les produits artisanaux. Ces derniers sont commercialisés en grande partie sur le territoire national.

CHAPITRE V : STRATEGIE D'AFRICARE ET EVOLUTION DES FEMMES

5.1. Pourquoi les femmes en groupement?

« L'union fait la force » : cet adage constitue le principe sur lequel se fondent les femmes pour se réunir en groupement. A la lumière des résultats de l'enquête de terrain, les femmes ont manifesté leurs intérêts à appartenir à une association à travers leur adhésion et engagement. Les raisons évoquées relèvent des réalités sociales vécues. Il est question de renforcer les capacités individuelles et de bénéficier de l'assistance mutuelle. Ceci fait parties des moyens favorables à la consolidation des liens de solidarité, à la lutte pour une meilleure condition de vie. Les découvertes et le partage des connaissances résultent de ce cadre de relation d'entente et de confiance.

Des opportunités s'offrent aux femmes réunies en groupement. Ces dernières ont cette possibilité de recevoir des aides ou subventions de la part des partenaires au développement. Ainsi les actions du projet IRPEF répondent à leurs attentes. Africare a jugé nécessaire d'appuyer les groupements féminins en vue de leur donner plus d'ampleur et d'envergure. Les différentes couches sociales bénéficieront de ces actions à travers les rendements issus des activités exercées par ces groupements.

Conformément à la politique d'Africare, le volet marketing et crédit rend possible l'octroi des microcrédits individuels tout en tenant compte du critère *appartenance au groupement bénéficiaire*. Ce dernier est membre obligatoire de l'union des groupements. Les associations ou groupements de femmes sont privilégiés en raison de leurs capacités d'organisation, de gestion et d'exploitation des ressources qui leur sont disponibles.

5.2. Les réalisations du Projet IRPEF relatives à l'amélioration des conditions de vie des femmes

L'ONG accorde une importance particulière aux activités génératrices de revenu. Celles qui sont privilégiées, dans le cadre de ce projet, sont entre autres : la couture, l'agriculture (le maraîchage), l'élevage des petits ruminants (*l'embouche*) et des volailles, la transformation des produits locaux, l'artisanat, le commerce. La promotion des AGR s'est fait d'une manière où les femmes se sont senties directement impliquées. Les actions de la structure n'ont pas réduit à néant les anciennes activités des femmes mais ont, tout au moins, amélioré les conditions dans lesquelles elles évoluent. Les activités de production économique des femmes étaient peu diversifiées. La plupart des groupements féminins fonctionnent sans un plan de développement local et une source stable ou durable de financement. C'est de l'autofinancement qui prévaut. Compte tenu des difficultés d'organisation et de fonctionnement, relevées au cours de l'étude de base, les femmes reçoivent difficilement des subventions du point de vue individuel ou collectif.

Il faudrait préciser que les organisations féminines ne sont pas totalement ignorées par les programmes et actions des structures autres qu'Africare. La CELIAF, cellule mère des associations, ne perd pas de vue les femmes dans la lutte pour l'amélioration de leurs conditions sociales. L'aspect éducatif à travers l'instruction et l'alphabétisation est mise en exergue par les actions de cette cellule. Les capacités des femmes dans ce domaine nécessitent un renforcement afin de faciliter leur insertion socioprofessionnelle. L'aspect économique est caractérisé par le projet « *Expression de la citoyenneté de la femme tchadienne* » qui le spécifie dans son quatrième objectif : *Promouvoir les activités économiques pour permettre à la femme de jouer son rôle catalyseur dans le développement.* L'entrepreneuriat féminin est ainsi encouragé.

Le financement des activités et l'octroi des microcrédits accompagnent cette politique d'intégration de la femme au développement. A l'instar de la CELIAF, le Comité Provisoire de Gestion des Revenus Pétroliers (CPGRP) met à la disposition des femmes (seules ou en association) un fond de commerce, issu des 5% destinés à la région productrice, afin d'obtenir de meilleurs rendements.

Concernant le projet IRPEF, l'amélioration des capacités d'organisation et de gestion des femmes est une priorité. A cet effet, les formations dans différents secteurs et l'appui matériel ou financier ont été réalisées. Les groupements ont affirmé avoir bénéficié des formations relatives aux techniques de montage de petits projets de développement, à la gestion de conflit, à la comptabilité et à la pratique de la bonne gouvernance et l'équité.

Les femmes ont bénéficié également de nouvelles techniques :

- de la culture maraîchère;
- de la couture (homme, dame, broderie);
- d'élevage des petits ruminants;
- de la transformation des produits locaux et artisanaux;
- du traitement et de la conservation des produits agricoles.

En outre, les groupements appartenant à l'échantillon de la présente recherche ont eu à leur disposition :

- Un équipement de fumage de poisson (AFLE),
- Un financement d'un atelier de fabrication des objets artisanaux (Dar Salam);
- Un équipement d'atelier de couture (Djohontana);
- Un financement de moulins à céréales (Plate-forme multifonctionnelle Vénérable de la Pendé);
- Des possibilités d'exploitation maraîchère (Al-SabourDjemile);

- Un financement des embouches (Rassem) et un financement pour le petit commerce (AFSD, Djasra, Mercredi).

5.3. Incidences des activités réalisées

Il s'agit de faire mention, dans cette thématique, des effets constatés. Ces activités présentées précédemment ont plus ou moins influencé les bénéficiaires.

❖ Au niveau des groupements

Des opportunités offertes aux différents groupements féminins font référence aux voies et moyens de lutte contre la pauvreté afin de parvenir à un développement durable. L'organisation interne a subi tout un processus de modification positive. Il est question de la restructuration des groupements ayant pour fondement les textes et lois en vigueur (relatifs à l'identification et l'autorisation de fonctionnement). En vue de mener à bien les activités, les femmes sont incitées à accorder une importance aux textes de base du groupement auquel elles appartiennent. Ce principe a été ainsi assimilé.

Les intérêts à l'origine de la création d'un groupement sont spécifiés afin de renforcer les liens sociaux. Les raisons doivent être objectives tout en tenant compte des réalités sociales. Les discriminations de toutes sortes sont par conséquent bannies. Le fonctionnement et l'agencement des activités sont, à ce niveau, plus perceptible. Loin de garantir la perfection, les femmes ont tout au moins acquis les éléments nécessaires à une bonne gouvernance au sein de leurs groupements respectifs. Selon les bénéficiaires concernés, la mise en œuvre du projet a porté du fruit selon les degrés d'appréhension. Mais des défis restent à relever compte tenu du niveau d'instruction (75% des femmes ont le niveau primaire).

Les subventions et équipements attribués aux bénéficiaires ont amélioré la rentabilité dans la transformation et la commercialisation des produits. Grâce à l'appui du projet, la communauté a pris connaissance des activités des femmes dans ce secteur. A l'exemple de la plate-forme multidimensionnelle Dénérabé de la Pendé, les services rendus à l'aide des moulins à céréales ne sont pas restés sans bénéfices. Ces derniers sont estimés en termes d'argent et renforcent les liens sociaux. Les produits transformés (gari, confitures, épices, pâtes d'arachides, savons...) sont régulièrement sollicités par la clientèle. Il en est de même pour le groupement Dar-Salam (produits artisanaux) et Al-SabourDjémile (produits maraîchers).

Les notions de marketing et de comptabilité n'ont pas manqué d'un signe manifeste. La diversification des activités et l'établissement d'une gestion transparente des recettes en sont les effets dans la mesure où les objectifs ne sont pas compromis. La promotion des tontines par les groupements participe au système d'épargne. En adhérant à ces tontines, les femmes se partagent une multitude d'avantages tant économiques que sociaux. Une manifestation de l'engagement personnel au groupe, une affirmation de soi du point de vue financier, une preuve d'un bon fonctionnement et de la solidarité, un moyen de renforcement de la caisse : tels sont les profits en faveur des groupements. Les tontines bien organisées constituent une source de motivation pour les membres.

Le secteur informel s'accroît à travers l'affirmation des organisations féminines sur le marché. La société leur accorde ainsi une attention particulière du fait de la contribution socioéconomique observée et reconnue. En faisant référence aux groupements, les répercussions des activités du projet ne se limitent pas à ce niveau. Ces derniers ne peuvent exister sans la présence des individus ayant des activités économiques parallèles et des capacités personnelles à promouvoir.

❖ **Au niveau des femmes**

Du moment où le groupement a subi l'influence des activités d'Africare, les femmes individuellement ne peuvent être épargnées. Elles ont amélioré les conditions d'exercice de leurs activités de production économique. Les femmes pratiquant le maraîchage ont eu à améliorer leur rendement grâce à l'utilisation des semences (importées ou locales), des engrais chimiques et des matériels (motopompes, arrosoirs) mis à leur disposition. Les formations organisées, à ce niveau, ne sont pas dépourvues de résultats positifs. L'agrandissement des sites exploitation maraîchère est un atout considérable.

Le niveau de connaissance a été approfondi grâce aux diverses formations reçues. En ce qui concerne la couture, le groupement Djohontana s'est perfectionné grâce au renforcement matériel et de la qualification professionnelle. La clientèle est de plus en plus satisfaite. Les membres de ce groupement ne sont pas limités à cette activité. Les connaissances acquises font l'objet d'un partage avec les personnes (les filles en majorité) désireuses d'apprendre.

La mise en pratique des connaissances reste tout de même limitée du fait du niveau d'instruction des bénéficiaires. La création des activités parallèles à celles exercées par le groupement a été stimulée par toute une panoplie de formations sur la question de l'entrepreneuriat féminin. Les femmes ont opté en majorité pour la commercialisation des produits agricoles à l'intérieur du pays. L'octroi des microcrédits à titre individuel constitue le fondement de ce choix porté sur ce secteur d'activités. Les bénéfices générés servent essentiellement à garantir la satisfaction des besoins vitaux. Il est question de répondre à ceux relatifs à l'alimentation, aux soins médicaux, à l'habillement, à l'éducation (accès à l'école).

L'épargne est l'aspect le plus avantageux des activités. L'existence des caisses de microcrédits est le moyen par lequel les femmes développent leurs capacités de gestion. Elles ont été sensibilisées et mobilisées afin d'appréhender le bien fondé de cet outil de gestion. Ainsi les bénéficiaires y ont adhéré dans la mesure où la gestion efficiente de leurs revenus constitue une priorité. Avant tout projet d'activité de production, les femmes manifestent l'intérêt d'établir un plan comportant le degré de rentabilité, le budget afférent et les moyens adéquats. Les caisses individuelles (au niveau du groupement) et communautaires (au niveau des unions de groupements) a permis la mise en place du système de prêt en vue de renforcer financièrement les activités commerciales individuelles.

Les nouvelles techniques de transformation et de conservation des produits agricoles ont porté du fruit en termes de qualité. Les produits stockés sont destinés à une revente à de meilleurs prix pendant les périodes de faibles productions agricoles ou de pénurie.

CHAPITRE VI : PERTINENCE SOCIALE DU PROJET DE RENFORCEMENT DU POUVOIR ECONOMIQUE DES FEMMES

6.1. Caractéristiques du projet

Il est question d'énoncer les éléments essentiels qui déterminent la pertinence sociale du dit projet. Ces derniers permettent de mieux examiner l'essence des actions en relation avec les objectifs.

❖ Son acceptabilité

Le projet IRPEF, à travers ses objectifs, répond aux exigences des politiques ou orientations internationales et nationales en matière du développement et de lutte pour la réduction de la pauvreté. Elle est en complémentarité avec ces dernières et en conformité avec la stratégie nationale de réduction de la pauvreté. L'accent mis sur la population féminine témoigne de l'état des lieux de la situation socioéconomique dans laquelle vit celle-ci. Des actions en vue d'y remédier sont une nécessité dans la mesure où la lutte contre la pauvreté et l'intégration du genre dans les programmes du développement constituent une priorité nationale.

La coopération est établie entre Africare et le gouvernement tchadien pour une cause juste : la lutte pour l'amélioration de la qualité de vie des populations les plus vulnérables. A cet effet, la question de la pauvreté est de mise. En outre, le projet révèle un intérêt particulier. Celui-ci est essentiellement social et économique. Il répond aux attentes de la population en quête d'un bien-être. Les problèmes qui nécessitent des résolutions sont ceux des femmes dont la situation économique (le revenu) est précaire. Ceci étant, les autorités administratives et traditionnelles locales ont manifesté un intérêt à ce projet à travers leur implication effective.

❖ **Son adaptabilité et accessibilité**

La majorité des femmes a exprimé le besoin d'avoir un revenu meilleur dans le but de vivre décemment. Leur statut socioéconomique, étant amélioré à certains égards, ne garantit pas totalement un revenu jugé nécessaire.

Les réalités pratiques du projet reflètent la qualité des moyens mis en œuvre pour une optimisation des résultats. Ces moyens ont pour origine le financement de la Fondation Exxon Mobil. Cette dernière est la principale branche philanthropique d'Exxon Mobil Corporation. Ses diverses activités contribuent au développement social et économique des populations. Le principal financement de cette fondation a permis la réalisation effective des programmes élaborés. Le risque des investissements encourus par les dits organismes participe ainsi à un processus d'intégration au sein des communautés faisant parties de leurs champs d'action. Les objectifs à atteindre sont, à cet effet, primordiaux.

Le degré de prise en compte des besoins, demandes et potentialités de l'environnement physique et social des bénéficiaires est assez considérable. L'analyse approfondie des problèmes est un élément essentiel permettant l'implication des bénéficiaires qui peuvent manifester un intérêt particulier au projet. Sa réussite ou son échec en dépend.

Tout projet nécessite des moyens humains, matériels et financiers. La visibilité des actions résulte, cependant, des interactions entre les acteurs concernés. Concernant le projet IRPEF, l'équipe en charge des activités est pluridisciplinaire. Les compétences requises relèvent essentiellement du domaine de la sociologie, l'économie, la comptabilité, l'informatique, du droit et des sciences agronomiques. Les différents moyens disponibles pour mener à bien les activités sont des facteurs nécessaires à l'atteinte des objectifs.

En d'autres termes, l'environnement physique, social et économique dans lequel vivent les bénéficiaires est pris en compte en fonction de la diversité des situations. Les ressources disponibles sont assez précises et déterminantes.

❖ **La qualité des résultats obtenus**

Il est question de l'appréciation qualitative des activités réalisées. Celles-ci sont orientées vers le secteur agricole et commercial. Cette orientation a eu pour fondement les principales activités pratiquées par les femmes avant l'exécution du projet.

L'exploitation des outils de gestion est capitale. Une gestion appropriée des ressources humaines, matérielles ou financières est bénéfique pour un meilleur revenu. En vue d'atteindre un changement positif, Africare a mis à la disposition des groupements les outils tels que les moulins à céréales, les matériels de couture, les espaces cultivables pour le maraîchage, les engrais, les équipements de production de pain, de fumage des poissons. Le domaine de la transformation des produits locaux a bénéficié d'un appui technique.

Cet avantage à ce niveau détermine l'importance du projet. Par ce biais, les demandes de la population sont mises en exergue. La majorité des matières transformées est destinée à la consommation locale. Le système d'entreposage et de conservation des produits constitue une solution pendant la période de soudure. Les groupements ont mis à profit les matériels disponibles en vue de satisfaire la clientèle. Cette action rend possible l'augmentation des revenus individuels et collectifs.

Les diverses formations réalisées ont rehaussé le niveau de connaissance des groupements féminins. Des nouvelles connaissances techniques de gestion des outils comptables, d'entrepreneuriat, de transformation et de conservation

des produits agricoles constituent une acquisition de la part des femmes. Ces dernières ont manifesté un intérêt particulier à cela d'autant plus que la plupart d'entre elles n'ont pas eu la chance de poursuivre au plus loin la formation scolaire. Ceci est une opportunité de réussite professionnelle. Les femmes font preuve d'une capacité de gestion et d'entrepreneuriat pour diversifier les activités d'une manière plus rentable. Les groupements ont eu un appui considérable dans le but de faciliter le processus de *négociation et d'obtention des marchés de prestation de service*.

Les activités réalisées les plus bénéfiques ont trait à la production agricole. Les produits issus de ce secteur sont commercialisés plus précisément dans la région bénéficiaire du projet. Le financement et l'octroi des microcrédits sont les facteurs déterminants permettant l'atteinte des objectifs des initiateurs.

6.2. Difficultés majeures

Les difficultés à l'amélioration des conditions de vie des femmes sont essentiellement d'ordre social. Ces contraintes sont tout autant perçues en termes de facteurs défavorables au développement socioéconomique du milieu. Le poids des pesanteurs socioculturelles est coercitif. L'affirmation sociale des femmes témoigne, à cet effet, d'une insuffisance d'assises professionnelle et technique. Elle n'est pas totale.

L'émergence des femmes est plus ou moins limitée. La confiance en soi n'est pas totalement un acquis. La tendance à attendre tout d'Africareou des autres structures est grande. Tout semble insuffisant pour la plupart des bénéficiaires. Les efforts personnels pour l'appropriation des activités sont ainsi moindres. Les activités du projet sont prévues afin d'obtenir un résultat à court ou moyen terme. La volonté ou l'engagement ferme de la réussite des femmes est tout au moins le point de départ d'une quelconque

amélioration. Le faible niveau d'instruction des bénéficiaires a eu une influence durant l'exécution du projet.

6.3. Perspectives de recherche

La pauvreté, ce phénomène multidimensionnel, reflète un caractère complexe. Réduire au maximum l'ampleur du phénomène : une condition sine qua none pour aspirer à une situation sociale et économique acceptable. Les femmes en particulier sont au cœur de tout. L'égalité des sexes est un élément essentiel qui favorise le développement sous plusieurs aspects. L'amélioration des conditions de vie des populations à travers des projets de développement est une obligation et une nécessité pour l'atteinte des OMD.

A cet effet, les projets spécifiques de développement sont contraints d'être pertinents. La pertinence est essentielle et détermine la qualité des résultats. En d'autres termes, les besoins, les demandes des populations concernées ne peuvent pas faire l'objet d'une ignorance ou négligence de la part des initiateurs de projets et des partenaires au développement. L'implication et la participation effective de ces groupes cibles doivent être de rigueur.

Les actions en faveur de la réduction de la pauvreté ne sont pas exemptes d'embûches. Ces dernières peuvent être d'ordre social ou économique. Force est de constater qu'il existe toute une panoplie de stratégies, projets et programmes de développement. Ceux-ci prennent en compte les aspects éducatifs, économiques, sociaux, politiques et environnementaux du processus. Cependant les conditions de vie jugées acceptables sont loin d'être atteintes à juste titre. A ce niveau, l'accent est essentiellement mis sur les femmes dont les pesanteurs socioculturelles entravent plus ou moins leur bien-être en dépit des politiques d'intégration du genre.

Pour atteindre au mieux les objectifs, il faudrait orienter les actions vers l'éveil des consciences. Il est nécessaire que les populations bénéficiaires

aient une bonne appréhension des politiques de développement. Il est aussi question d'assurer une éducation susceptible de favoriser l'amélioration des conditions de vie. Étant donné l'importance du niveau d'instruction, de l'esprit d'entreprise, les formations professionnelles sont à préconiser. L'éducation ne se limite pas seulement au niveau des bénéficiaires ciblés appartenant à une population donnée. La considération socioculturelle de la femme constitue toujours un obstacle. Ayant en grande partie la responsabilité d'assurer l'éducation des futures générations au sein de la cellule familiale, la femme doit tout d'abord penser et agir autrement. Orienter sa vision, ses réflexions, ses centres d'intérêt vers une intégration en soi de la question du genre et de la nécessité de lutter pour un changement positif des mentalités.

Les hommes ne sont pas du reste. La société fonctionne grâce à la participation de ses membres de deux sexes. Les normes et règles sociales ont été élaborées essentiellement par ceux-ci, donc toute évolution ou changement doit émaner de leur bonne volonté d'améliorer leurs perceptions. Il est essentiel de concevoir qu'il doit y avoir une égalité des sexes. La marginalisation de l'un des sexes ne garantit pas l'aboutissement du processus de développement en bonne et due forme. Il est question de la complémentarité et du respect des droits de la personne humaine dans toute son intégralité.

CONCLUSION

La lutte contre la pauvreté révèle un caractère spécifique et complexe tant sur le plan international que national. Les institutions étatiques ou non se sont mises à l'œuvre depuis plusieurs décennies en vue de réduire son ampleur. Plusieurs conventions, accords, politiques et stratégies ont été adoptés à cet effet. Pour la présente recherche, l'attention est portée sur la pauvreté des femmes, la couche sociale la plus vulnérable. Nous avons considéré essentiellement la politique d'intégration du genre dans le processus du développement en ayant comme appui juridique la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le pacte international relatif aux droits civils et politiques, le pacte international relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels, la CEDEF et la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.

La recherche s'est focalisée sur les voies et moyens de lutte pour la réduction de la pauvreté. Il était question de la stratégie de réduction de ce fléau adoptée par Africare à travers le projet IRPEF. Ce dernier est destiné à renforcer les potentialités d'action des populations vulnérables et surtout des femmes à travers la sensibilisation, les formations, l'octroi des microcrédits. L'aspect socioéconomique de la pauvreté est mis en exergue. L'amélioration des conditions socioéconomiques des femmes en créant des activités génératrices de revenus constitue l'essentiel de la stratégie de cette organisation. Le présent travail a pour objectif principal de déterminer la pertinence sociale de ladite stratégie. L'appréciation des effets de celle-ci et l'identification des obstacles auxquels elle fait face est au cœur de nos préoccupations actuelles.

En vue d'atteindre nos objectifs nous avons adoptée une méthodologie plus qualitative que quantitative. Les techniques utilisées dans ce cadre sont limitées à la revue documentaire, l'observation participante, le focus group,

l'entretien individuel semi-structuré. Nous avons eu comme outils d'enquête la fiche de lecture, la grille d'observation et le guide d'entretien. Ceci étant l'échantillon choisi, grâce à un choix raisonné, est essentiellement constitué des groupements féminins bénéficiaires du projet IRPEF. Ces derniers sont au nombre de treize (13) avec soixante dix sept (77) individus enquêtés en focus group. Les entretiens individuels étaient destinés aux principaux responsables d'Africare en charge du projet. A cela s'ajoute le personnel administratif de la plate-forme Dénérabé de la Pendé, l'union des groupements. Les données recueillies à l'issue de cette enquête ont été analysées sur la base du modèle structuro-fonctionnaliste.

Il ressort de l'analyse des données que le projet initié par Africare en vue de renforcer le pouvoir économique des femmes dans le Logone oriental est porteur d'intérêt social, économique et politique. Ce dernier s'inscrit dans les politiques nationales de réduction de la pauvreté définies dans le document de la SNRP adoptée en 2008. Ayant pour fondement cette stratégie nationale, Africare a mis en valeur les activités génératrices de revenus qui sont essentiellement l'agriculture, l'élevage, la transformation des produits locaux, la couture et l'artisanat. Il est ainsi question de la valorisation du potentiel de croissance du secteur agricole et de celle des ressources humaines. Les bénéficiaires du projet ont acquis des connaissances relatives à l'entrepreneuriat, la bonne gouvernance et aux techniques de gestion des outils comptables. Les différentes formations réalisées sont destinées à renforcer les capacités des groupements féminins en couture, en techniques de culture maraîchère, de transformation, de conservation et commercialisation des produits locaux ou artisanaux, de conduite du petit élevage. Les femmes ont eu l'opportunité de créer et de diversifier les activités les plus rentables.

On note une participation effective de la population concernée. Les diverses activités réalisées dans le cadre de ce projet répondent aux attentes de cette dernière dont la situation socioéconomique nécessite une amélioration. Une étude de base a été initiée au préalable en vue d'avoir une connaissance approfondie des réalités vécues et des problèmes majeurs à résoudre. Ceci témoigne de l'intérêt social des actions à mener. L'approbation et la collaboration des autorités administratives et traditionnelles ont été un avantage. Les groupements féminins ont été réorganisés et restructurés afin de favoriser une bonne intégration et gestion des ressources disponibles. Les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet sont tout autant humains, matériels que financiers. La prise en compte des compétences requises pour un meilleur résultat constitue une exigence.

Sur le plan national, le projet IRPEF participe au processus de développement. La réduction de la pauvreté et l'intégration des femmes sont des facteurs essentiels et déterminants du processus. Les aspects social, environnemental et économique sont mis en exergue. La population concernée lui manifeste un intérêt particulier du fait de son acceptabilité nationale et locale. Le projet s'est adapté aux réalités sociales du milieu tout en favorisant une implication des bénéficiaires. Les activités réalisées sont bénéfiques et cela permis à Africare d'atteindre *93,75% de l'objectif stratégique du projet en termes d'accroissement de revenus des ménages.*

Au vu de ce qui précède, nous affirmons que le projet révèle un caractère pertinent du point de vue social. D'où la confirmation de la première hypothèse de la recherche selon laquelle la pertinence sociale de la stratégie d'Africare dépend, d'une part, des conditions dans lesquelles le projet a été élaboré et des moyens ou ressources utilisées pour sa mise en œuvre d'autre part. La pertinence sociale de la stratégie est déterminée à partir de la qualité

des résultats des activités réalisées. Les facteurs explicatifs relèvent des caractéristiques du projet qui sont : l'acceptabilité, l'adaptabilité et l'accessibilité. Les ressources disponibles utilisées par Africare sont d'ordre financier (financement de la fondation Exxon Mobil), humain (compétences des différents acteurs impliqués) et matériels (équipements de travail).

La seconde hypothèse, faisant référence aux obstacles susceptibles d'influencer le processus de réalisation de la stratégie, est vérifiée. Les dispositions juridiques relatives au statut de la femme garantissent le respect de ses droits à tous les niveaux. Cependant, les institutions politiques manquent de rigueur dans l'application des mesures prises en vue de rendre meilleures les conditions socioéconomiques des populations les plus vulnérables. Ceci constitue un élément défavorable à la réalisation des différentes stratégies adoptées dans cette optique. Dans ce cadre précis de la recherche, les difficultés majeures sont limitées au niveau d'instruction des bénéficiaires et au poids de la tradition. On fait, tout de même, mention de l'amélioration de l'accès de femmes à l'école, aux formations professionnelles, à la terre ou espaces cultivables, aux microcrédits et aux services publics. Mais ce changement observé paraît insuffisante. De ce fait on note un faible degré d'affirmation et un manque de confiance en soi de la part des femmes.

Néanmoins le projet a constitué un atout et les efforts à fournir seront orientés vers l'éducation en vue de penser et agir autrement. La question du genre doit être perçue à juste titre pour permettre une bonne collaboration et complémentarité des sexes.

REFERENCES

BIBLIOGRAPHIQUES

I. OUVRAGES DE METHODOLOGIE

- 1.
2. BANCHET A. et coll., 1998, *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Paris, Dunod.
- 3.
- 4.
- 5.
6. DEPELTEAU, F., 2007, *La démarche d'une recherche en sciences humaines*, les presses universitaires de Laval, De Boeck.
- 7.
- 8.
- 9.
- 10.
11. DURKHEIM, E., 2007, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, « Quadrige », 13^e édition.
12. FRANGNIERE, J.P., 1986, *Comment réussir un mémoire*, Paris, Dunaux.
- 13.
- 14.
- 15.
16. N'DA, P., 2006, *Méthodologie de la recherche de la problématique à la discussion des résultats*, université de Cote d'Ivoire, Éditions universitaires de Côte d'Ivoire.
17. QUIVY, R. et VAN CAMPENHOUDT, L., 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.

II. OUVRAGES SPECIFIQUES

-
18. LACHAUD J-P., 1998, *Pauvreté, ménage et genres en Afrique subsahariennes. Nouvelles dimensions analytiques, séries de recherche*, CED, Université de Montesquieu Bordeaux.
 - 19.

- 20.
- 21.
22. AMARTYA Sen, 2000, *Un nouveau modèle économique, développement, justice, liberté*, Ed. Odile Jacob, Paris.
23. CEFOD, 2005, *Le droits par les textes, recueil de textes relatifs aux droits des femmes*, N'Djamena, CEFOD.
24. CHABAUD, J., 1970, *Éducation et promotion de la femme*, Paris, UNESCO.
25. DE BEAUVOIR, S., 1949, *Le deuxième sexe*, Paris, édition Gallimard.
26. DROY, I., 1990, *Femme et développement rural*, Edition Karthala.
27. NEBOUT, N., 2003, *Pleins phares sur la sexualité*, Toulouse, les classiques africains.

.....P
 ALA ACHOLA et MADINA Ly, 1979, *La femme africaine dans la société précoloniale*, Paris, UNESCO.

.....
 III. OUVRAGES GENERAUX

28. BALANDIER G., 1974, *Anthropologiques*, Paris, PUF.
29. BARRERE A., N. SEMBEL, 2005, *Sociologie de l'éducation*, Paris, Nathan.
30. CAZENEUVE, J., 1976, *Dix grandes notions de la sociologie*, Paris, édition du Seuil.
31. JAVEAU C., 1997, *Leçons de sociologie*, Paris, Armand colin.
32. MENDRAS, H., 1975, *Éléments de sociologie*, Paris, Armand colin.
33. MONTOUSSE, M. et RENOARD, G. *100 fiches pour comprendre la sociologie*, Paris, Bréal.
34. MOUMOUNI, A., 1967, *L'éducation en Afrique*, Paris, Maspero, 2ème édition.
35. REPUBLIQUE DU TCHAD, 1996, *Constitution de la république du Tchad*, Ndjamen, Présidence de la République du Tchad.

.....
 IV. DICTIONNAIRES

36. BOUDON R., 2006, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 3^{ème} édition.

37.FERREOL, G., 2004, et al. *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand Colin, 3^{ème} édition.

38.GRAWITZ, M., 1994, *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 6^{ème} édition.

39.LAROUSSE, 1997, *Dictionnaire Petit Larousse*, Paris, Nathan.

V. THESES ET MEMOIRES

40.GONDARD-DELCROIX Claire, 2006, *La combinaison des analyses qualitatives et quantitatives pour une étude des dynamiques de pauvreté en milieu rural malgache*, thèse de doctorat en sciences économiques, Université Montesquieu Bordeaux IV, 82p.

41.DIENG Malick, 2010, *Les limites des politiques de lutte contre la pauvreté en Afrique : le cas du Sénégal*, Université de Franche-COMTE.

VI. RAPPORTS D'ETUDE, REVUES ET ARTICLES

.....
42.NATIONS UNIES, 1963, *Cycle d'étude de 1963 sur la condition de la femme dans le droit de la famille*, Bogota, Colombie.

43.OUA, 1981, *Charte africaine des droits de l'homme et des peuples*, Nairobi.

VII. WEBOGRAPHIE

1. www.cefod.org
2. www.google.fr
3. www.memoireonline.com

ANNEXE

GUIDE D'ENTRETIEN DESTINE AUX BENEFICIAIRES DU PROJET IRPEF

FOCUS GROUP

I- Identification et caractéristiques des enquêtées

Dénomination de l'association ou du groupement:

Nombre des participants :

Tranches d'Age :

Niveau d'instruction :

Profession:

Appartenance religieuse :

Situations matrimoniales:

Lieu et date de déroulement de l'entretien :

II- Notion de Pauvreté

1. Qu'est ce que la pauvreté ?
2. Comment reconnaît-on une personne pauvre ?
3. Quelles sont selon vous les causes de la pauvreté des femmes à Doba ?

III- Conditions socioéconomiques des femmes à Doba

4. Comment traite-t-on les femmes dans cette localité ?
5. Quelles sont essentiellement les activités que vous exercez ?
6. Ces activités vous aident-elles à faire face à la pauvreté ? Si oui, de quelles manières ?
7. Quelles sont selon vous les bonnes conditions de vie d'une femme ?

IV- Stratégies et actions menées pour l'amélioration des conditions de vie des femmes

8. Pourquoi adhérer à un ou plusieurs associations ou groupements de femmes ?
9. Que faites vous comme activités au sein de vos associations/groupements ?

10. L'adhésion est elle bénéfique pour vous? Si oui, Comment ?
11. Quelles sont les difficultés que vous rencontrez par rapport à vos activités ?
12. Quelles sont vos relations avec Africare/Tchad qui œuvrent pour la réduction de la pauvreté des femmes ?
13. Que pensez-vous des actions de cette ONG par rapport à vos propres activités ?
14. La collaboration de cette ONG avec votre groupement est-elle un avantage ? Pourquoi ?
15. Quelles sont selon vous les solutions pour améliorer les conditions de vie des femmes à Doba ?

GUIDE D'ENTRETIEN DESTINE AUX RESPONSABLES DE L'ONG ET DU PROJET IRPEF

ENTRETIENS INDIVIDUELS

1. Quelles sont selon vous les raisons du choix de la ville de Doba pour l'exécution du Projet IRPEF ?
2. Quels sont les objectifs et les principales activités du Projet ?
3. Pourquoi investir pour renforcer le pouvoir économique des femmes et réaliser ce projet maintenant?
4. Quelles sont les catégories de personnes qui peuvent bénéficier de ces activités ?
5. Y a-t-il des zones d'intervention spécifiques au projet ? Si oui, lesquelles ?
6. Y'a-t-il d'autres projets, programmes en plus du projet IRPEF qui œuvre dans ce domaine? Lesquels ?
7. Collaborez-vous avec d'autres ONG, Associations ou structures institutionnelles avec qui vous partagez les mêmes objectifs dans ce domaine ?
8. Comment la population concernée apprécie t- elle ces activités ?
9. Quelles difficultés rencontrez-vous dans l'exécution de vos activités ?
10. Que proposez-vous comme solutions adéquates à ces problèmes ?
11. Quels sont vos projets d'avenir pour une meilleure amélioration des conditions des femmes à Doba?

TABLE DES MATIERES

Titres	Pages
Sommaire.....	3
Dédicace.....	4
Remerciements.....	5
Liste des acronymes et sigles.....	6
Liste des tableaux et graphiques.....	7
Résumé	8
Abstract.....	9
Introduction.....	10
Chapitre I: Cadre théorique de la recherche.....	13
1.1. Justification du choix du sujet.....	13
1.2. Problématique.....	14
1.3. Les hypothèses de la recherche.....	17
1.4. Les objectifs de la recherche.....	17
1.5. Délimitation thématique.....	17
1.6. Clarification conceptuelle.....	18
1.6.1. La pertinence sociale.....	18
1.6.2. La stratégie.....	19
1.6.3. La pauvreté.....	20
1.7. Quelques Axes de la question.....	22
Chapitre II: Cadre méthodologique de la recherche.....	25
2.1. Présentation du milieu d'étude.....	25
2.2. Nature de l'étude.....	27
2.3. Techniques de collecte des données.....	27
2.4. Groupe cible et échantillonnage.....	29
2.5. Techniques de traitement de données et modèle d'analyse.....	32
2.6. Difficultés rencontrées.....	33

Chapitre III : Présentation d'Africare et de la stratégie de réduction de la pauvreté des femmes.....	34
3.1. Africare/Tchad.....	34
3.2. La coordination d'Africare à Doba et le projet IRPEF.....	35
3.3. L'élaboration et la mise en œuvre du projet.....	38
3.4. La stratégie adoptée par Africare.....	40
Chapitre IV : État actuel de la situation socioéconomique des femmes	44
4.1. Le statut juridique.....	44
4.2. Le statut socio culturel.....	46
4.3. Positionnement économique des femmes.....	49
Chapitre V : Stratégie d'Africare et évolution des femmes.....	52
5.1. Pourquoi les femmes en groupements?.....	52
5.2. Les réalisations du projet relatives à l'amélioration des conditions de vie des femmes.....	53
5.3. Incidences des activités réalisées.....	55
Chapitre VI : Pertinence sociale du projet de renforcement du pouvoir économiques des femmes entrepreneures.....	59
6.1. Caractéristiques du projet.....	59
6.2. Difficultés majeures.....	62
6.4. Perspectives de recherche.....	63
Conclusion.....	65
Bibliographie.....	69
Annexe.....	73
Table des matières.....	76